



le moment fondateur (1948-1949)

Jeudi 14 juillet 1949, le *Journal Officiel de la République Française*, publie en dernière page une longue série de déclarations officielles de création de nouvelles associations qui visent pêle-mêle à favoriser la pratique de la « gymnastique », améliorer la qualité des produits de « l'industrie du caoutchoutage des tissus pour vêtements », ou encore encourager « la musique sacrée française »... Au centre de la 2^{ème} colonne de cet inventaire associatif figure l'acte de naissance juridique officiel d'une autre association : l'Association Française de Science Politique dont le siège social est déjà le 27 rue Saint-Guillaume à Paris (7^{ème}) et dont l'objet déclaré est de « favoriser la recherche et les échanges internationaux dans le domaine de la science politique ».

La concision du propos rend parfaitement compte de l'activité passée comme présente de l'AFSP. Alors que quelques années auparavant le pluriel s'imposait encore presque naturellement (lorsque l'Ecole Libre des Sciences Politiques était nationalisée et transformée en deux institutions complémentaires : l'Institut d'Etudes Politiques [de l'Université] de Paris et la Fondation Nationale des Sciences Politiques dont la vocation est d' « assurer le progrès de la diffusion en France et à l'étranger des sciences politiques, économiques et sociales » pour reprendre les termes de l'ordonnance n°45-2284 du 9 octobre 1945) le singulier est désormais retenu, rendu possible par l'émergence d'un savoir disciplinaire relativement unifié. Il est celui de la distinction scientifique et de la spécialisation des savoirs et des méthodes ; c'est le temps de l'affirmation identitaire.

Signe d'une mutation importante de la science politique française, la création de l'AFSP participe d'une institutionnalisation de la discipline dont atteste également la naissance contemporaine des premiers Instituts d'Etudes Politiques (celui de Paris et de Strasbourg en 1945, ceux de Bordeaux, Grenoble, Lyon et Toulouse en 1948, celui d'Aix-en-Provence en 1956) mais qui précède le développement d'une culture savante disciplinaire partagée. Paradoxe apparent qu'illustre parfaitement la genèse bricolée de l'AFSP, comme le lancement de ses premières

journées d'études en novembre de la même année.

Plusieurs publications phares sont toutefois éditées dans ces années fondatrices. Citons notamment l'ouvrage classique de François Goguel sur *Les partis politiques sous la III^{ème} République* (Seuil, 1946, 2 volumes), la publication du premier fascicule de la collection des « Cahiers de la FNSP » consacré aux *Etudes de sociologie électorale* (A. Colin, 1947), le « Que sais-je ? » de Maurice Duverger consacré aux *Régimes politiques* (PUF, n°289, 1948), le livre d'André Siegfried visant à poursuivre l'enquête du *Tableau politique de la France de l'Ouest* (A. Colin, 1913) et consacré à *La géographie électorale de l'Ardèche sous la III^{ème} République* (A. Colin, Coll. « Cahiers de la FNSP » n°9, 1949), celui de Jean-Jacques Chevallier sur *Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours* (A. Colin, 1949, préfacé par A. Siegfried), ou encore le premier tome du *Traité de science politique* de Georges Burdeau (LGDJ, 1949). Et si ces savoirs restent encore largement adossés à des disciplines ou des régions de la connaissance scientifique déjà constitués (la géographie, le droit, l'histoire des idées), c'est la multiplication convergente de ces publications, souvent dans des collections ad hoc, ainsi que l'usage de plus en plus fréquent du vocable de « science politique », renforcés par la multiplication des lieux d'enseignement et bientôt de recherche dédiés à la discipline, qui attestent d'une transformation académique que l'AFSP contribuera, avec d'autres, à accompagner et à encourager notamment avec le lancement, en 1951, de la *Revue française de science politique* qu'elle co-édite avec la FNSP.

le temps de l'affirmation identitaire

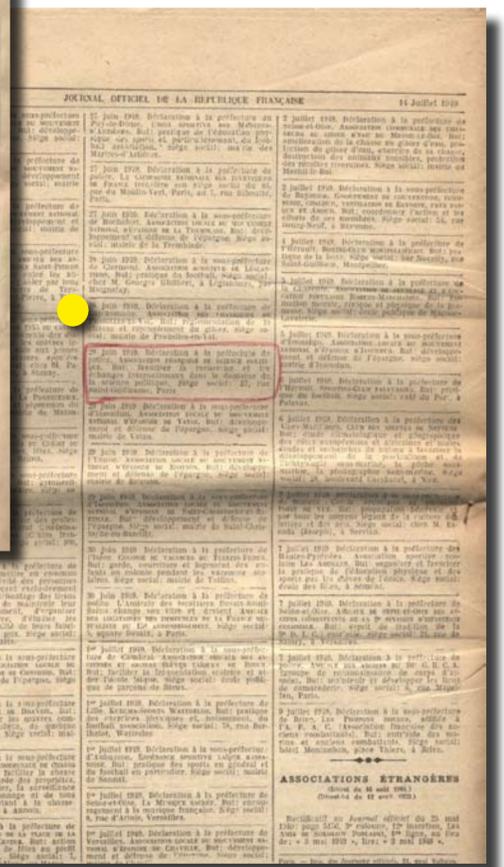
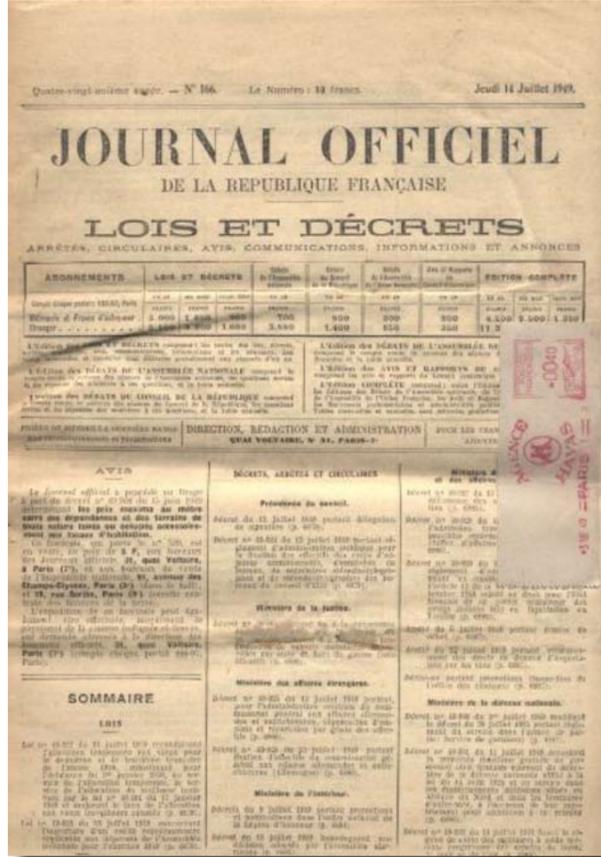


Photo Chevojon. Archives d'histoire contemporaine Centre d'histoire de Sciences Po DR

Les traces archivistiques relatives à la création de l'AFSP, encore largement inédites et malheureusement lacunaires, permettent toutefois de reconstituer globalement le contexte de sa naissance et d'évoquer les acteurs alors engagés dans cette institutionnalisation indissociable d'une prétention scientifique : celle de porter un regard neuf et autonome sur le monde social. Cette genèse est d'abord étroitement liée aux transformations du paysage institutionnel international des sciences sociales après la Seconde Guerre mondiale. Convaincue que le savoir scientifique peut contribuer à l'idéal de paix qu'elle entend servir, l'UNESCO, née officiellement le 4 novembre 1946, va très vite encourager la création d'associations disciplinaires internationales. Dans ce cadre, l'organisation internationale inscrit sur son agenda, dès sa deuxième Conférence générale de Mexico (6 novembre-3 décembre 1947), un projet d'enquête internationale sur les « méthodes des sciences politiques ». Le Département des sciences sociales de l'UNESCO se voit alors chargé d'« encourager l'étude des sujets et des problèmes traités par les spécialistes de science politique (...) ; d'encourager également l'étude des différents points de vue, de la valeur accordée à ces problèmes, des méthodes, des techniques et de la terminologie utilisée ». La mise en œuvre de ce projet se traduira l'année suivante par le lancement d'une ambitieuse enquête internationale visant à faire un premier bilan des études de science politique.

porter un regard neuf et autonome sur le monde social

AFSP 1949-2009 60 ans d'histoire disciplinaire

1949 : il était une fois votre discipline...

Avant même la publication partielle de cette enquête dirigée par William Ebenstein, alors professeur de science politique à l'Université de Princeton en détachement auprès de l'UNESCO, une Conférence est organisée en septembre 1948 à la Maison de l'UNESCO à Paris pour discuter de différents points relatifs à cette vaste enquête qui portera au final sur plus de 80 pays.

Cet événement sera le véritable déclencheur direct du projet de création, sous les auspices de l'UNESCO, d'une Association Internationale de Science Politique et indirectement de l'AFSP. Et ce notamment parce que la déclaration finale de la Conférence de 1948 décide de convoquer pour l'année suivante une conférence constitutive de l'AISP-IPSA qui doit se tenir à Paris du 12 au 16 septembre 1949. Parmi les membres du Comité restreint préparatoire à cette nouvelle Conférence internationale, on mentionnera notamment la présence de Raymond Aron qui va très vite se tourner vers la FNSP pour assurer une présence française forte et durable au sein de la future structure internationale.

Dans cette perspective, une « réunion d'information relative à la constitution d'une Association Française de Science Politique » se tiendra à l'invitation d'André Siegfried le 6 novembre 1948, dans les locaux de la FNSP que ce dernier préside alors. Outre les questions juridiques relatives au statut de l'association et celles relatives à son périmètre d'action par rapport notamment à l'association internationale en cours de constitution, le débat porte aussi sur le nom de l'association et particulièrement sur la question de savoir s'il faut employer Science Politique au singulier ou au pluriel car (note J. Donnedieu de Vabres) « si l'on peut dire que les sciences politiques ont en commun l'unité de l'objet, leurs méthodes sont très diver-

assurer avec l'autorité nécessaire la représentation de la France au sein de l'AISP-IPSA

ses, si bien que l'emploi du singulier suppose une doctrine sous-jacente et une prise de parti sur les problèmes fondamentaux ». Au final, sans que le compte-rendu permette d'en savoir plus sur cette question devenue classique, les « membres présents décident qu'il est préférable d'employer le singulier ».

Très vite, un « Comité initial » est mis en place par la FNSP pour lancer le projet d'une Association Française de Science Politique « de façon à assurer avec l'autorité nécessaire la représentation de la France au sein de [l'AISP-IPSA] ». Association, précise André Siegfried dans le courrier en date du 5 janvier 1949 qui lance le projet associatif, « qui regrouperait des personnalités particulièrement intéressées par l'ensemble des disciplines relevant de la science politique, telle qu'elle a été définie par [la] Conférence internationale [de 1948] ». Et l'auteur du *Tableau politique de la France de l'Ouest* de préciser que « cette Association se constituerait dans le cadre de la loi de 1901 ; elle ne réunirait au départ, qu'un petit nombre de spécialistes qualifiés par leur activité ou travaux antérieurs (le nombre initial des membres pourrait varier entre 50 et 70). Elle utiliserait les services de la Fondation Nationale des Sciences Politiques qui serait prête à lui donner un siège social et un secrétariat et à mettre à la disposition de ses membres, comme principaux instruments de travail, sa Bibliothèque, ses Centres de documentation et ses différents fichiers d'ouvrages et d'articles. Elle mettrait à l'étude un certain nombre de problèmes concernant la science politique tels que : définition des principaux termes de la science politique ; structure comparée des partis politiques en Europe occidentale ». Le « Comité initial » évoqué par A. Siegfried se compose des personnes « qui ont participé effectivement aux premiers échanges de vue » relatifs à la création de l'AFSP. Outre André Siegfried, ce comité fondateur comprend donc : Raymond Aron, alors professeur à l'ENA et rapporteur pour la France à la Conférence internationale de l'UNESCO de 1948 ; Jacques Chapsal, alors directeur de l'IEP de Paris ; Jean-Jacques Chevallier, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; Jacques Donnedieu de Vabres, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Maurice Duverger, alors professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux et futur directeur de l'IEP de Bordeaux avant de devenir l'un des fondateurs du Département de science politique de la Sorbonne ; François Goguel, alors directeur du service de la séance au Conseil de la République et professeur à l'IEP de Paris ; Jean Meynaud, alors secrétaire général de la FNSP et futur secrétaire exécutif de l'AISP-IPSA de 1950 à 1955 ; Robert Pelloux professeur à la Faculté de Droit de Lyon et Jean Stoetzel, fondateur en 1938 de l'IFOP et



Photo E. Michaelis DR

auteur en 1943 d'une thèse sur la *Théorie des opinions* (PUF, Coll. « Bibliothèque de Philosophie contemporaine. Psychologie et sociologie »).

À la suite de cette initiative, André Siegfried convoque à la date du jeudi 28 avril 1949 une réunion constitutive de l'AFSP qui se tiendra dans les locaux de la FNSP avec l'ordre du jour suivant : « Adoption des statuts de l'Association ; Désignation du Conseil d'administration ; Fixation d'un programme de travail dans le cadre des indications de ma première lettre [celle du 5 janvier 1949] ». Cette convocation a été envoyée aux 50 personnalités « ayant accepté de faire partie de l'Association Nationale de Science Politique » (sic). Lors de cette réunion, le principe et le contenu d'une convention qui liera l'AFSP et la FNSP sont notamment discutés.

Dans la foulée de cette réunion constitutive, une « Déclaration de constitution d'une association » est rédigée. Elle sera déposée auprès des services de la Préfecture de Police de Paris le 28 juin 1949 à des fins d'enregistrement. Le 8 juillet suivant, l'AFSP en cours de constitution règlera la somme de 490 francs au service des Journaux Officiels : ce qui rend possible la publication de l'annonce légale dans l'édition du 14 juillet à la page 6908. C'est un communiqué de presse rédigé le 20 juin 1949 qui rendra publique cette création.

Le premier Conseil d'administration de l'AFSP est ainsi composé : André Siegfried (Président), Jean-Jacques Chevallier (Vice-Président), Jacques Chapsal (Trésorier), François Goguel (Secrétaire) Raymond Aron, Georges Bourgin (Conservateur honoraire des Archi-

ves Nationales, qui remplace Ernest Labrousse prévu dans une première version du document), Maurice Duverger, Lucien Febvre, Henry Puget, et Pierre Renouvin. Le secrétariat administratif de l'association est confié à Jean Meynaud qui cumule cette activité avec celle de Secrétaire général de la FNSP.

À peine constituée, l'AFSP participera à la Conférence constitutive de l'AISP-IPSA des 12-16 septembre 1949. Avec l'Association Américaine de Science Politique (APSA, née en 1903), l'Association Canadienne de Science Politique (née en 1913 sur une base interdisciplinaire) et l'Association Indienne de Science Politique (née en 1938), elle devient dès ce moment l'un des premiers membres collectifs de l'AISP-IPSA dont le siège social est alors fixé à Paris avant de l'être à Bruxelles en 1967, puis plus tard à Montréal.

L'AFSP réunira son Conseil d'Administration pour la première fois le 23 novembre 1949 et organisera ses premières Journées d'études les 26 et 27 novembre suivants.

1949 : il était une fois votre discipline...

les années folles (1949-1958)

La conjoncture intellectuelle qui suit l'après Seconde Guerre Mondiale sera, dans plusieurs pays européens, propice au développement de la science politique comme discipline autonome. Les acteurs de cette institutionnalisation qui va (enfin) réussir sont toutefois conscients des difficultés qui les attendent. Ainsi, Raymond Aron note-t-il dans le rapport qu'il rédige pour l'UNESCO en 1950 : « Une première remarque s'impose : il n'existe pas, en France, de science politique (au singulier). On parle des sciences politiques et morales – ou politiques, économiques et sociales. Ni comme discipline scientifique ni comme spécialité universitaire, la science politique n'est reconnue comme telle ». Malgré cela, la décennie qui voit la création et le développement de l'Association Française de Science Politique peut être considérée a posteriori comme une période dont l'effervescence créatrice va rendre possible l'émergence des premières bases institutionnelles et scientifiques d'une nouvelle discipline en France.

l'effervescence créatrice

Dès la Libération, les premières bases sont jetées avec la création de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et de l'Institut d'Etudes Politiques [de l'Université] de Paris nés tous les deux à la suite de la nationalisation de l'Ecole Libre des Sciences Politiques. Dans le même mouvement qui voit aussi la création de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), l'Institut d'Etudes Politiques [de l'Université] de Strasbourg est fondé. Cet établissement régional sera rejoint en 1948 par la création sur le territoire hexagonal de quatre autres IEP, respectivement à Bordeaux ●, Grenoble, Lyon et Toulouse. Celui d'Aix-en-Provence rejoint en 1956 le réseau des Instituts d'Etudes Politiques qui s'étendra encore au début des années 1990 avec la création des IEP de Lille et de Rennes. Du côté des Facultés de Droit, c'est en 1954 que les enseignements de science politique font leur entrée dans le programme de ces dernières, mettant « fin, selon les termes de Marcel Prélot, [à] une extraordinaire carence ». L'arrêté du 7 janvier 1956 complètera cette révolution institu-

tionnelle silencieuse en créant le premier « Cycle supérieur d'Etudes et de Recherches Politiques » à l'IEP de Paris à l'initiative de la FNSP.

en 1954 la science politique fait son entrée dans le programme des Facultés de Droit

En parallèle, les premières expériences de recherches collectives sont lancées avec la création, à l'initiative de François Goguel et avec le soutien de la FNSP, du Centre d'Etudes Scientifiques de la Politique Intérieure qui organise, dès 1948, un premier colloque de sociologie électorale ; avec le lancement, sous l'impulsion de Jean-Baptiste Duroselle, du Centre d'Etudes des Relations Internationales (CERI) au sein de la FNSP et qui bénéficie de l'appui de la Fondation Ford, laboratoire plus tard associé au CNRS ou encore avec la création, en 1958 à l'IEP de Bordeaux, du Centre d'Etude d'Afrique Noire (CEAN) affilié à la FNSP et au CNRS. C'est également pendant ces « années folles » que le Centre National de la Recherche Scientifique commence à soutenir fortement les premières initiatives en matière de recherche publique en science politique. L'AFSP bénéficie, dès 1952, d'une aide financière cruciale pour son développement ultérieur de la part de l'organisme public. C'est grâce à cette aide directe qu'elle pourra engager plusieurs programmes d'enquête scientifique et publier les premiers résultats de ces journées d'études ou tables rondes.

Association Française de Science Politique		
CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Président	M. André SIEGFRIED	de l'Académie Française
Vice-Président	M. Jean-Jacques CHEVALLIER	Professeur à la Faculté de Droit et à l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris
Membres	MM. Raymond ARON	Professeur à l'Ecole Nationale d'Administration
	Georges BOURGIN	Conservateur honoraire des Archives Nationales
	Maurice DUVERGER	Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux
	Lucien FIEVRE	Professeur au Collège de France
	Henry FUGET	Conseiller d'Etat
	Pierre RENOUVIN	Professeur à la Faculté des Lettres de Paris
Trésorier	Jacques CHAPSAL	Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris
Secrétaire	François GOGUEL	Directeur du Service de la séance au Conseil de la République
Secrétaire administratif de l'Association	Jean MEYNAUD	Secrétaire Général de la Fondation Nationale de Sciences Politiques

Composition du CA de l'AFSP en 1949

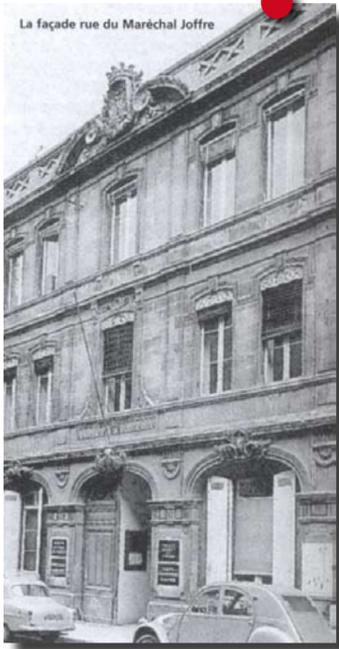


Photo Sciences Po Bordeaux DR

Présidée tout au long de la décennie par André Siegfried ●, l'AFSP engage son développement en parfaite harmonie avec celui de l'AISP-IPSA dont elle partage les orientations scientifiques générales. Dès la création de l'AISP-IPSA à l'automne 1949, la France y bénéficie d'une représentation officielle forte de trois membres (privilège représentatif réservé aux pays fondateurs de l'AISP-IPSA) qui seront le plus souvent des membres de son propre Conseil d'administration (Raymond Aron qui a joué un rôle déterminant dans sa création, Jacques Chapsal qui sera nommé Président de l'AISP-IPSA en 1958 au moment du Congrès mondial de Rome, Maurice Duverger ● qui est nommé Vice-président lors de la première réunion du Conseil de l'AISP-IPSA lors du Congrès mondial de La Haye en 1952 et en restera membre jusqu'en 1964). Cette insertion internationale se reflète notamment dans le fait que la programmation scientifique de l'AFSP est alors fréquemment articulée aux thèmes prioritaires définis par l'AISP-IPSA. Membre fondateur de cette dernière, l'AFSP met également en œuvre dès cette époque un programme d'aides financières visant à favoriser la présence française dans un réseau où la langue française est encore largement d'usage.

Cette décennie « folle » est aussi celle qui voit, en juin 1951, le lancement de la *Revue française de science politique*. Publiée alors par les Presses Universitaires de France, la revue est conjointement éditée par l'AFSP et la FNSP. Son Comité de direction, présidé par André Siegfried, comprend alors Raymond Aron, Jacques Chapsal, Jean-Jacques Chevallier, Maurice Duverger, François Goguel, Jean Stoetzel et Jean Meynaud (Secrétaire général de la revue). Cette publication trimestrielle entend « couronne[r] un ensemble récent d'initiatives prises pour donner à la science politique la place qui doit être la sienne en France ». Le 18 octobre 1952, la revue organise avec l'AFSP son premier colloque consacré à un débat sur la question de « la stratification du pouvoir » avec Raymond Aron.



Photo Archives d'histoire contemporaine. Centre d'histoire de Sciences Po DR

AFSP 1949-2009 60 ans d'histoire disciplinaire

1949-1958

Au terme de cette période, nombre d'observateurs souligneront la contribution de l'AFSP à l'émergence et à l'unification d'une discipline désormais en voie d'institutionnalisation. Si le nombre de ses membres reste faible, il semble toutefois que le défi ait été relevé et que les obstacles à son développement soient en partie contournés. Comme le note avec humour Crawford B. Macpherson, la France est alors en train de rattraper son retard historique et de faire preuve d'une réelle capacité performative en matière scientifique : « The most significant indication of progress towards the creation of a specifically political science is the establishment of the Association Française de Science Politique in 1949 and the *Revue française de science politique* in 1951. These constitute, in effect, a declaration of independence on the part of political science as such, and are an impressive evidence of the existence of a body of scholars who think in terms of political science. (...) Indirectly the Association and the RFSP may do something even more important towards the creation of a political science, simply because their work is a demonstration that a political science already exists ». Bref, longtemps considérée comme une « chimère », la science politique semble alors devenue une prophétie autocréatrice...

une discipline en voie d'institutionnalisation

Le programme scientifique de l'AFSP dans la décennie qui s'écoule de sa création à la celle de la V^e République (1949-1958) se concentre principalement sur plusieurs objets bientôt « canoniques » de la discipline :

► **Les partis politiques** (à l'étude desquels elle destine une partie de ces premières Journées d'études des 26-27 novembre 1949 ●). C'est à cet objet qu'elle va également consacrer, sous l'impulsion décisive de Maurice Duverger membre de son Conseil d'administration, une enquête documentaire en privilégiant l'étude des « partis socialistes européens » (12 octobre 1950). Ce thème, conjointement à celui des élections, fera encore l'objet, lors de la table ronde des 17-19 novembre 1952, d'une appréhension méthodologique comparative nouvelle qui conduit l'AFSP à mettre en place, avec le soutien de la Bibliothèque de la FNSP ●, un Centre de Documentation sur les Partis politiques dont le but est « de rassembler et de mettre à la disposition des chercheurs qualifiés la documentation méthodique la plus complète possible concernant les partis et mouvements politiques en France et à l'étranger ». En juin 1955, elle poursuit cette exploration avec l'organisation d'une ambitieuse Table ronde sur « Partis politiques et classes sociales en France ».

► **Les systèmes électoraux** à l'étude desquels elle consacre une partie de ces deuxièmes Journées d'études des 3-4 juin 1950.

► **La sociologie de la participation électorale et de l'orientation politique** (avec notamment, dès 1952, le lancement d'une enquête pionnière sur la « participation des femmes à la vie politique en France » [Journées d'études des 14-15 juin 1952] ; l'organisation d'un premier colloque d'une série appelée à accompagner l'histoire de l'AFSP sur « Les paysans et la politique » en juin 1956 ; ou encore avec l'organisation d'une enquête sur « L'opinion politique des intellectuels français » [29 juin 1957]). Les élections législatives de janvier 1956 et de novembre 1958 font, ainsi que les élections référendaires du 28 septembre 1958, l'objet d'une première série de chroniques électorales dont l'AFSP est le pilote scientifique. Appuyées sur deux enquêtes électorales collectives, ces chroniques seront publiées, respectivement en 1957 et en 1960, dans la collection des « Cahiers de la FNSP » qui accueille nombre des premières publications scientifiques issues des travaux de l'AFSP.

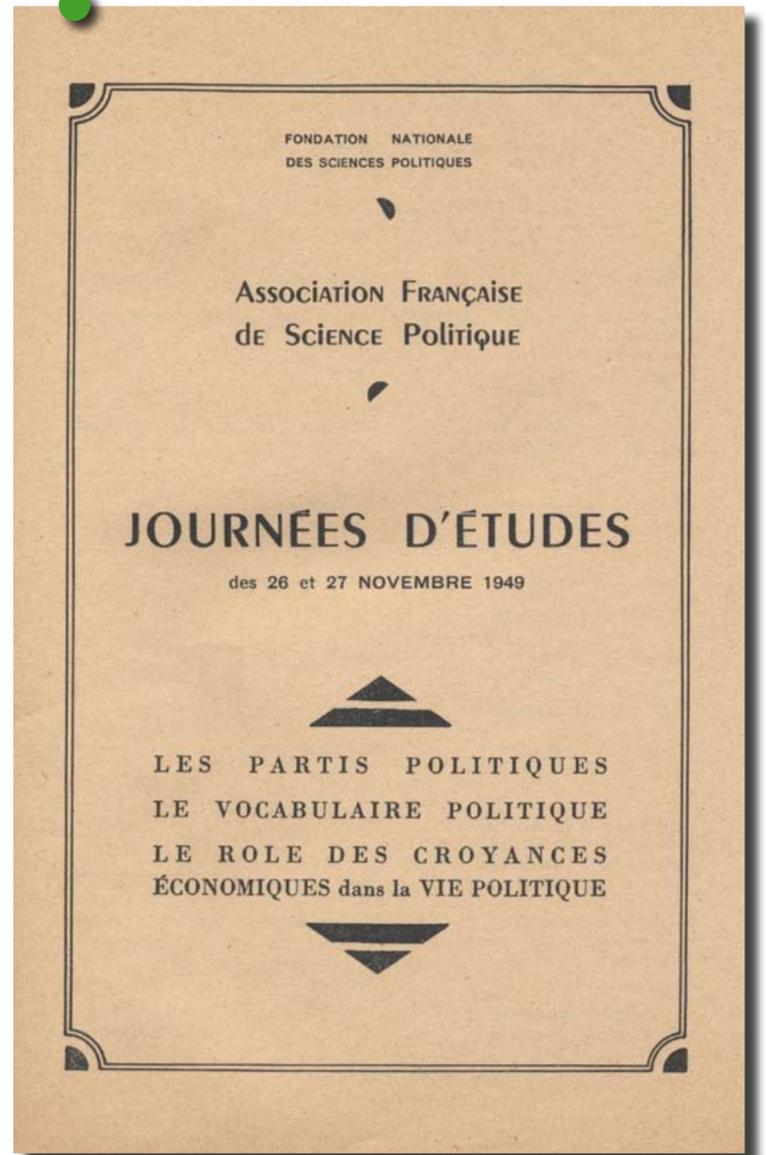


Photo Borgnon. Archives d'histoire contemporaine. Centre d'histoire de Sciences Po DR

► **Les études parlementaires** avec la Table ronde des 3-4 juillet 1954 sur « Le travail parlementaire en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Suisse ».

► **Les relations internationales** déjà sous l'angle de la politique étrangère à laquelle elle consacre deux manifestations scientifiques (Journées d'études des 13-14 juin 1953 sur « Les fondements de la politique étrangère » ; Table ronde du 21 mai 1955 sur « L'élaboration de la politique étrangère en France »).

► **Les questions relatives à la méthodologie de la science politique** sont aussi fortement présentes dans ce premier agenda de recherches avec notamment le lancement d'une réflexion, considérée comme un préliminaire à l'émergence de la discipline, sur « le vocabulaire politique » (26-27 novembre 1949) ou encore la Table ronde, ouverte à des « savants belges et hollandais », consacrée à la « Méthodologie de l'étude des partis et des élections » (sous la responsabilité scientifique conjointe de Maurice Duverger et de François Goguel, 17-19 novembre 1952). De manière originale pour la science politique européenne de l'époque, l'articulation entre l'organisation de la vie économique et sociale (et les croyances qui l'accompagnent) et la vie politique, ainsi que le « pouvoir économique en France » font l'objet de premières incursions qui reflètent peut-être l'influence de Jean Meynaud ●, secrétaire administratif de l'AFSP de 1949 à 1952 (songeons ici au thème du « rôle des croyances économiques dans la vie politique » abordé lors des premières Journées d'études des 26-27 novembre 1949 et repris l'année suivante sous l'angle des « mythes économiques » [Journées d'études des 3-4 juin 1950] ; à celui des « élections sociales » comparées aux scrutins politiques [Table ronde du 21 février 1953] ; à celui de « l'exercice du pouvoir dans les entreprises nationales » (« Colloque restreint » en 1953) ou encore à « L'étude des rapports sociaux en France et en Allemagne » [prévue pour le printemps 1954 mais finalement annulée par manque de participants]).



Dessin Szlakmann. Archives d'histoire contemporaine. Centre d'histoire de Sciences Po DR

la création de la RFSP (1951)

Le compte-rendu du Conseil de l'Association Française de Science Politique en date du 13 mars 1951 résume le partage des rôles qui préside au lancement éditorial de la *Revue française de science politique* (RFSP) dont le premier numéro sortira quelques mois plus tard : « La FNSP qui prendra en charge la responsabilité financière et matérielle de la Revue propose au Conseil d'administration de publier la dite Revue sous le patronage commun de la Fondation et de l'Association Française de Science Politique. Il serait mentionné, sur la deuxième page de couverture, que la Revue est publiée par la FNSP et l'AFSP ».

Ce procès-verbal, le premier à relater l'histoire de la RFSP précise que « le Conseil de l'Association remercie la Fondation de cette suggestion. A beaucoup d'égards, la prochaine revue – qui, « par la diversité de ses points de vue et de ses collaborateurs (...) doit permettre de combler une grave lacune de l'édition française » – se présente comme le résultat direct du développement des sciences politiques en France

combler une grave lacune de l'édition française

au cours des dernières années, développement dont la création de l'AFSP a constitué l'un des aspects essentiels. Il est donc tout à fait normal que l'AFSP soit associée à la direction intellectuelle de la Revue et le Conseil donne son accord à l'unanimité à la formule proposée par la Fondation ». Dès ce moment, l'histoire de la revue devient indissociable de celle de l'AFSP dont elle est aujourd'hui encore la principale vitrine éditoriale au niveau international. Son « Comité de direction », présidé par André Siegfried, se compose pour l'essentiel de membres du Conseil d'administration de l'association : Raymond Aron, Jacques Chapsal, Jean-Jacques Chevallier, Maurice Duverger, François Goguel. Seul Jean Stoezel fait alors exception à cette règle. Dès 1955, Georges Vedel fait son entrée dans ce Comité qui reste inchangé jusqu'au décès, en 1959, d'André Siegfried qui est alors remplacé brièvement par l'historien Pierre Renouvin. Jean Meynaud en assure au départ le secrétariat général où il est toutefois remplacé très vite par Jean Touchard qui assume cette tâche jusqu'en sa mort brutale en 1971. Après une période de transition où la responsabilité de la revue est assumée par Louis Bodin, Serge Hurtig et Alain Lancelot, Georges Lavau devient « directeur » de la RFSP en 1973. A sa mort en 1990, il est remplacé par Jean-Luc Parodi, alors Secrétaire général de l'AFSP, qui assure cette responsabilité jusqu'à la fin de l'année 2008.

en juin 1951 paraît le premier numéro de la Revue française de science politique vendu au prix de 600 francs

Éditée par les Presses Universitaires de France avant de l'être en 1976 par celles de la FNSP qui deviennent les Presses de Sciences Po en 1995, la *Revue française de science politique* est au départ publiée trimestriellement et entend dès sa création « faire une très large place aux travaux de recherches, indispensables – précise l'avant-propos du premier numéro – si l'on veut sortir des banalités superficielles et usées auxquelles certains ramènent parfois l'étude des phénomènes politiques » ●. A titre d'exemple, le premier numéro ● propose une étude statistique neuve de Maurice Duverger consacrée aux « adhérents et électeurs des partis [politiques] » ainsi qu'une première formulation des hypothèses de recherche de Georges Burdeau à propos d'une « sociologie des gouvernants » à laquelle la revue consacra aussi sa première journée d'études, celle du 18 octobre 1952, avec un débat complémentaire avec Raymond Aron sur la « stratification du pouvoir ». Au sommaire de ce premier numéro (daté de janvier-juin 1951), on trouve aussi une première réflexion méthodologique, sous la plume de l'anthropologue Jean Pouillon, sur les rapports entre les enquêtes d'opinion par sondages et la science politique ou encore une étude de Georges Dupeux relative aux méthodes graphiques visant à représenter la « qualité » comme la « quantité » des suffrages électoraux. La sociologie électorale est également présente avec la publication d'un article consacré à un thème qui deviendra classique dans l'agenda scientifique de l'Association Française de Science Politique : celui de l'affinité élective entre « physionomie agraire et orientation politique » (ici à partir d'une étude de cas du département des Côtes-du-Nord entre 1928 et 1946).

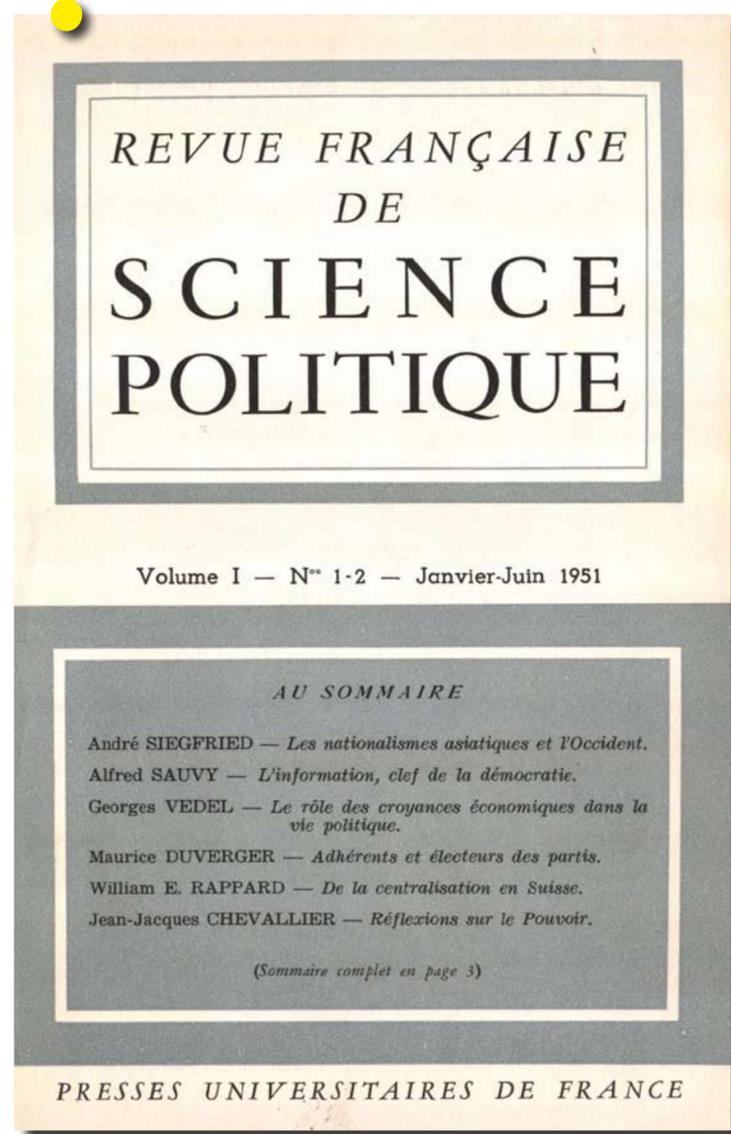
La revue comporte également, dès ce moment, un cahier bibliographique qui entend « donner un vaste panorama de la production contemporaine de science politique, en France et à l'étranger » et un certain nombre de rubriques d'information disciplinaire dont notamment une première

● *A côté de ces synthèses d'ordre général, la Revue entend faire une très large place aux travaux de recherches, indispensables si l'on veut sortir des banalités superficielles et usées auxquelles certains ramènent parfois l'étude des phénomènes politiques.*

Revue française de science politique, 1(1), 1951, Avant-propos, p.6

présentation des « grandes Revues de science politique en Europe » qui se poursuit dans les deux autres numéros de ce premier volume et une note « sur le développement récent des Associations de Science Politique ». La lecture de ce premier numéro renseigne aussi sur le périmètre encore très élastique de la discipline à ce moment de son histoire. Conscient de la diversité constitutive de la science politique de l'époque, le « Comité de direction » de la revue estime toutefois que le noyau éditorial doit être constitué par deux thèmes : « la pensée politique » et « l'étude du pouvoir et des institutions ». Cette préoccupation centrale doit, selon les membres de ce comité, être mise dans une double perspective : celle de la « politique internationale » et des « faits et des idées économiques » qui conditionnent « les décisions politiques des gouvernants ».

Le lancement de la *Revue française de science politique* atteste, malgré les hésitations et les incertitudes qui pèsent encore sur son périmètre éditorial, de la capacité de la science politique française de se doter matériellement d'un outil qui favorisera tant son institutionnalisation académique que son affirmation scientifique.



la tentation du présentisme (1959-1968)

Avec le décès en 1959 d'André Siegfried, une page de l'histoire de l'Association Française de Science Politique se tourne. Remplacé par Jean-Jacques Chevallier (alors Professeur agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris) qui occupe ce poste jusqu'en juin 1967, l'association continue toutefois à être gérée administrativement par Jean Touchard en charge sans discontinuité de la responsabilité du Secrétariat général de l'AFSP de 1954 à 1970.

La continuité administrative de ces « années Touchard » n'empêche pas l'association de connaître quelques inflexions importantes dans son mode d'intervention scientifique. A posteriori, son répertoire d'action scientifique semble marqué par deux inflexions majeures. Si lors de la première dé-

les premiers laboratoires

Autre évolution sensible : si les premiers thèmes inscrits à l'agenda scientifique de l'association dans les années qui suivent sa création se rapprochent de « recherches fondamentales » (sur l'étude des organisations partisans, sur le rôle des croyances économiques sur la vie politique, sur les fondements de la politique étrangère...), les préoccupations valorisées à partir de la fin des années 1950 semblent souvent étroitement associées à l'actualité chaude de la vie politique française ou internationale.

les préoccupations valorisées sont souvent associées à l'actualité chaude de la vie politique française ou internationale

REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE

VOLUME IX SEPTEMBRE 1959 NUMERO 3

SOMMAIRE

LA VIE POLITIQUE EN AFRIQUE NOIRE

Presentation	577
FRANÇOIS LUCHAIRE	Les grandes tendances de l'évolution politique 578
GEORGES BALANDIER	Le contexte sociologique de la vie politique 598
RAYMOND ARON	Les conséquences économiques de l'évolution politique 610
J.-L. QUERMONNE	La sous-administration et les politiques d'équipement administratifs 629
PHILIPPE GUILLEMIN	La structure des premiers gouvernements locaux en Afrique noire 667
MARCEL MERLE	Les relations extérieures de la Côte d'Ivoire 686

Les Etats-Unis. Etat des travaux :

SERGE HURTIG	Les partis politiques 707
J.-B. DUROSELLE	La politique extérieure 724

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Butler, The Study of Political Behaviour (G. Dupeux) — Moser, Survey Methods in Social Investigation (J. Viet) — Dabin, L'Etat ou le Politique (P. Hassner) — Fischer, Russian Liberalism (S.R. Schram) — Leontovitch, Geschichte des Liberalismus in Russland (S.R. Schram) — Greaves, The Foundations of Political Theory (P. Hassner) — Horowitz, The Idea of War and Peace in Contemporary Philosophy (P. Hassner) — Hughes, Consciousness and Society (P. Hassner) — Bullock, Shock, ed., The Liberal Tradition from Fox to Keynes (J. Touchard) — Catherine, Fonction publique II (P.-M. Gaudemet) — Alford, Allemane, Berger... La Défense nationale (R. Girardet) — Titmuss, Essays on the « Welfare State » (P. Laroque) — Marchal (J.), Lecillon, La Répartition du revenu national (J. Meynaud) — Butler, Grand Strategy, vol. II; Ehrman, Grand Strategy, vol. V; Feis, Churchill, Roosevelt, Stalin; Higgins, Winston Churchill and the Second Front; Ivanov, Ocerki mezhdunarodny...; Platonov, ed., Vtoraja mirojava...; Toynbee (A.), Toynbee (V.), ed., The Eve of War...; U.S.S.R. Foreign

En mars 1959, après plusieurs reports explicitement liés aux incertitudes qui accompagnent les décolonisations à l'œuvre à partir de 1958 en Afrique noire, l'association programme une Table ronde sur « L'évolution politique de l'Afrique Noire ». Les conséquences « nationalistes » de ce mouvement de décolonisation font l'objet, sous l'impulsion de Raoul Girardet, d'une manifestation complémentaire ambitieuse sur « L'étude comparative des nationalismes » (25-26 mai 1962) et ce quelques mois après la signature des accords d'Evian et en pleine guerre du Vietnam.

ENQUETE SUR LA DEPOLITISATION

Compte rendu de la Réunion préparatoire du 26 Mars 1960

Assistaient à la réunion MM. BAUCHET, BURDEAU, R.P. CALVEZ, CHAPFAL, Marcel DAVID, DUPEUX, DUVERGER, HAURIUO, HURTIG, LAVAU, MERLE, REMOND, TOUCHARD, TOURAINE et VEDEL.

La même sensibilité à l'actualité se repère dans plusieurs manifestations relatives à la vie politique française intérieure : Table ronde sur « Le civisme » (2-3 octobre 1959, qui se tient pour la première fois de l'histoire de l'association en dehors de Paris, précisément à Bordeaux à l'invitation de Marcel Merle, alors directeur de l'IEP de Bordeaux) ; Table ronde sur l'existence d'une « tendance à la "dépolitisation" dans les démocraties modernes »



Photo Université Paris 1 Département de Science Politique DR

M. VEDEL demande à tous les participants qui ont présenté des remarques à ce sujet de rédiger pour le 20 avril une note préliminaire sur la signification même de la "dépolitisation", à partir des points de repère suivants :

- Relativité du phénomène (problème de la référence de départ)
- Rapports avec la participation
- Dépolitisation mythe politique et politisant
- Dépolitisation globale et dépolitisation sectionnelle
- Dépolitisation et idéologie.

M. VEDEL présente ensuite les suggestions suivantes concernant les rapports à établir pour la Table Ronde :

- . M. TOUCHARD - Recherche sur l'emploi du terme de "dépolitisation" dans la presse et dans les livres.
- . M. REMOND - La participation politique : présentation des travaux du séminaire.

. M. DUPEUX - Tableau de l'engagement politique d'après le sondage de 1958.

. M. LAVAU - Les aspects culturels de la "dépolitisation".

. MM. DAVID et TOURAINE - Le problème de la "dépolitisation" dans le monde ouvrier.

. M. GIRARDET et X. - Les groupements divers (de droite et de gauche).

. MM. MERLE, REMOND et TOUCHARD - Chronologie et typologie des apolitismes.

. M. HAURIUO - "Dépolitisation" et transformation de l'économie. De l'impératif de la répartition à l'impératif de la croissance.

Etudes sur divers pays :

. M. GROGNER - Allemagne

. M. HURTIG - Etats-Unis

. M. et Mme CHARLOT - Grande-Bretagne

Problèmes mentionnés. Rapports à désigner.

- Le monde paysan (M. AZERIAS ?)

- La jeunesse

- Le village

- La technocratie

- La "dépolitisation" dans les partis

- Les pseudo-groupements.

La Table Ronde est fixée, sauf contre-ordre, au vendredi 18 et samedi 19 novembre 1960.

Un "pré-colloque" pourrait avoir lieu le samedi 18 juin 1960.

L'état de la discipline...

Les premières journées d'études de l'AFSP sont presque systématiquement précédées d'un questionnaire d'enquête dont le dépouillement doit aider à orienter le dispositif de recherche mis en œuvre. L'association lance également, dans les premières années de son activité, plusieurs enquêtes documentaires visant à faire l'état des connaissances dans un domaine donné.

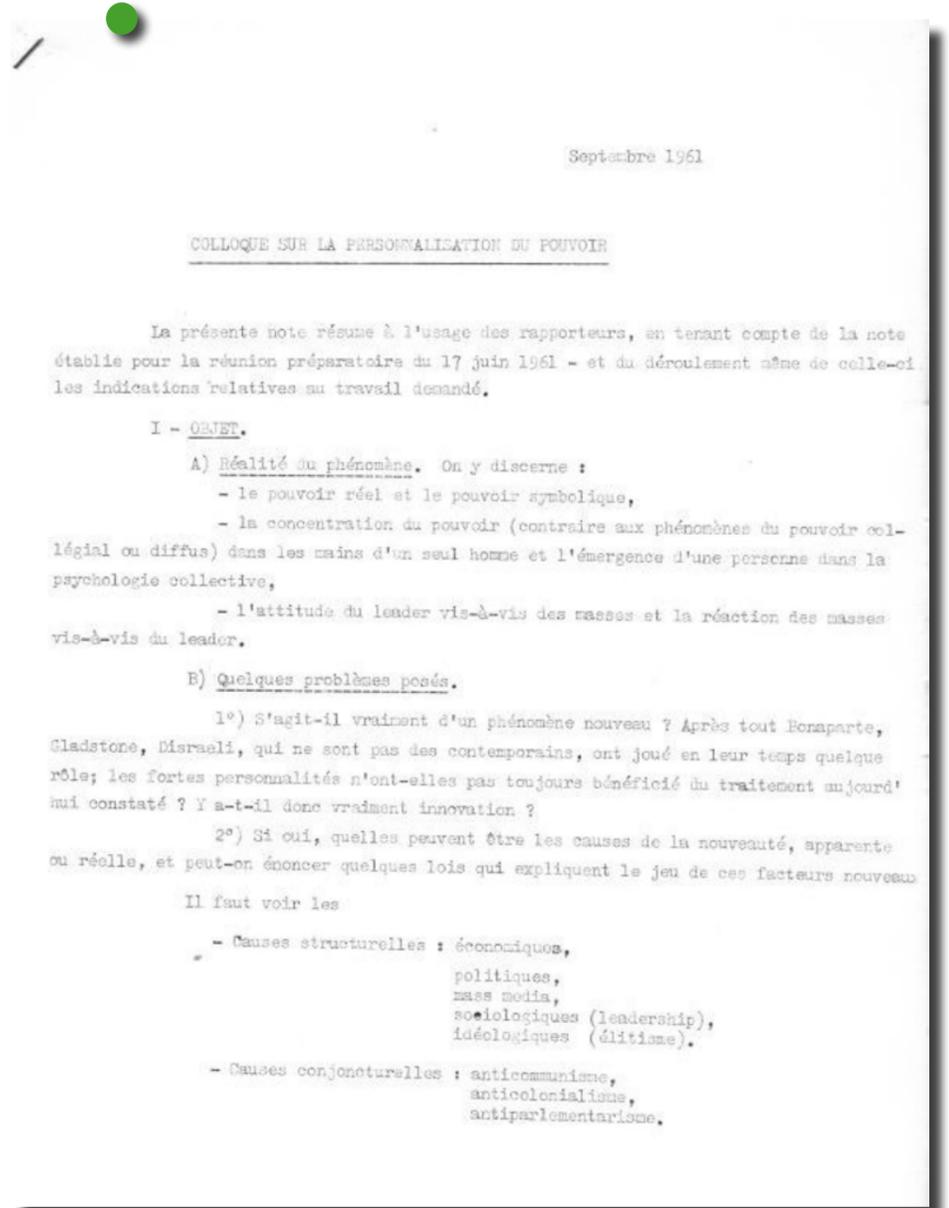
(Paris, 18 et 19 novembre 1960) ; Table ronde sur « La personnalisation du pouvoir » ● (9-11 mars 1962) qui se déroule dans le cadre des entretiens de Dijon à l'initiative de Léo Hamon et d'Albert Mabileau, en pleine « République gaullienne », quelque temps avant la publication du pamphlet que consacre François Mitterrand au *Coup d'Etat permanent* (Plon, 1964). De manière convergente, la question des élites dirigeantes d'une société française profondément transformée par la naissance de la V^{ème} République à laquelle la *Revue française de science politique* consacre, dès 1959, une étude fouillée, est au cœur de la Table ronde sur « La classe dirigeante » (Paris, 15-16 novembre 1963, sous la responsabilité scientifique de Raymond Aron avec une hésitation révélatrice sur le

une discipline en voie d'institutionnalisation

singulier ou le pluriel du titre selon la présentation privilégiée). De son côté, la réforme administrative de juin 1964 qui redessine la carte départementale de la région parisienne donne très vite naissance à un projet de Table ronde sur « Paris et sa région » (29-30 avril 1966).

Au début du mois de mai 1968, au moment où les premières agitations étudiantes se développent ●, c'est le thème des « problèmes du communisme dans le monde contemporain » qui est proposé à la sagacité des membres de l'AFSP (3-4 mai 1968). La situation comparée du communisme en France et en Italie avait déjà fait l'objet d'une première Table ronde les 1^{er} et 2 mars 1968. Les événements de mai-juin 1968 font l'objet d'un Colloque dès le 30 novembre 1968. Profitant de l'opportunité que représente la réforme universitaire engagée par Edgar Faure pour mettre fin à l'agitation étudiante, l'AFSP – désormais présidée par François Goguel – met en place une « Commission ad hoc » visant à améliorer la professionnalisation de la discipline en créant un concours autonome d'agrégation de l'enseignement supérieur en science politique.

Attentive aussi à décloisonner un recrutement d'adhérents victime d'un mode de cooptation très sélectif à l'origine, l'association inaugure, en février 1964, un nouvel élément de son répertoire d'action scientifique censé toucher un public plus vaste : les Entretiens du samedi. Cette formule qui sera poursuivie jusqu'en 1969 vise dans son principe à rassembler les membres de l'association le samedi matin à Paris dans les locaux de la FNSP autour d'un débat animé par un spécialiste qui rédige préalablement un rapport introductif soumis au principe du débat public. Ce débat fait l'objet d'une retranscription publiée quelques semaines plus tard sous forme multigraphiée. Pour la période qui nous intéresse ici, près d'une dizaine d'Entretiens du samedi seront proposés :



Façade du 27 rue Saint-Guillaume Mai 1968. Photo Guy Michelat DR

- ▶ 22 février 1964 : Entretien du samedi sur « Les institutions politiques de la France » (débat introduit par Georges Vedel et François Goguel)
- ▶ 2 juin 1964 : Entretien du samedi sur « La région et la réforme administrative de 1964 » (débat introduit par Francis de Baecque et Georges Lavau)
- ▶ 27 février 1965 : Entretien du samedi sur « Le bipartisme est-il possible en France ? » (débat introduit par Maurice Duverger et Jacques Fauvet)
- ▶ 15 mai 1965 : Entretien du samedi sur « Le parlementarisme peut-il être limité sans être annihilé ? » (débat introduit par Marcel Prélot)
- ▶ 5 novembre 1965 : Entretien du samedi sur « L'état des forces politiques à la veille de l'élection présidentielle. La candidature Defferre, analyse rétrospective » (débat introduit par François Goguel et Georges Vedel)
- ▶ Mars 1966 : Entretien du samedi sur « Les sondages et la science politique » (débat introduit par Jean Stoetzel)
- ▶ 21 janvier 1967 : Entretien du samedi sur « Les rapports russo-américains et les rapports franco-russes : convergences ou contradictions ? » (débat introduit par Raymond Aron)
- ▶ 10 juin 1967 : Entretien du samedi sur « Permanence et changement dans le système de partis français » (débat introduit par Maurice Duverger et François Goguel)
- ▶ 16 décembre 1967 : Entretien du samedi sur « La "Grande coalition" à Bonn et sa politique extérieure » (débat introduit par Alfred Grosser).

Cette évolution du répertoire d'action scientifique de l'AFSP traduit à sa manière la capacité d'adaptation de l'association à un paysage académique qui a déjà profondément changé depuis sa création. Elle atteste aussi de sa volonté de trouver un équilibre – probablement impossible à trouver – entre ses aspirations scientifiques et son besoin, ancien comme présent, de reconnaissance publique.

si l'effectif des membres de l'AFSP s'élève à 121 en 1957, il atteint près de 330 en 1968



Hall du 27 rue Saint-Guillaume Mai 1968. Photo Guy Michelat DR

sous les pavés... l'agrégation (1968-1971)

Quelques mois après les événements qui vont structurer durablement la mémoire collective hexagonale, à peine quelques semaines après le vote de la loi Edgar Faure qui fixe pour plusieurs décennies le cadre général du système universitaire français, le Conseil d'administration de l'Association Française de Science Politique, réuni le 26 novembre 1968, fait état de ses préoccupations.

Cette inquiétude ne concerne pas la situation sociale de la société française, encore tendue, pas plus qu'elle ne vise l'agitation étudiante

une professionnalisation accrue de la discipline

française [est] en train de prendre un retard alarmant ». Le constat, probablement lucide, est d'autant plus inquiétant que l'AFSP, nous l'avons dit, a joué un rôle crucial - dès sa création - pour structurer et développer ce champ disciplinaire. Un rapport de conjoncture du CNRS du printemps 1968 rédigé par Jean Touchard, renforce la détermination du Conseil à agir.

Les membres de ce dernier, dont nombre sont des professeurs agrégés de Droit, estiment qu'une partie de la solution se trouve dans une professionnalisation accrue de la discipline et dans un renforcement de la technicité de ces productions scientifiques. Très vite, l'idée de modifier les conditions de recrutement et de promotion professionnelle de la discipline, à travers la création d'un concours autonome d'agrégation de l'enseignement supérieur, germe dans l'esprit du Conseil d'Administration de l'AFSP qui décide de créer une « Commission ad hoc » chargée de présenter un avant-projet d'arrêté d'un tel concours qui, on le sait verra finalement le jour quel-

qui se poursuit à Nanterre ou encore les perspectives de dévaluation du franc qu'un prochain plan d'austérité budgétaire évitera de justesse. Non, le tourment éprouvé par les membres du Conseil est strictement académique et fait suite aux constats convergents formulés par plusieurs d'entre eux à la suite du dernier Congrès mondial de l'AISP-IPSA à Bruxelles (18-23 septembre 1967) : « la science politique

quelque temps plus tard.

Est-il nécessaire de souligner ici le paradoxe apparent d'une conjoncture historique « fluide » qui contribuera au renforcement du mandarinate universitaire au moment même où ce dernier connaît pourtant une remise en cause symbolique forte ?



Photo Université Paris 1 Département de Science Politique DR

Comprenant « des représentants des principales disciplines et des principales institutions intéressées », la Commission ad hoc entend de manière plus générale réfléchir aux « problèmes que posent l'organisation et le développement de la science politique en France ». D'où la réflexion conjointe menée notamment par Marcel Merle en vue de la réorganisation des études de science politique au niveau du 3e cycle.

modifier les conditions de recrutement et de promotion professionnelle

Présidée par François Goguel, alors Président de l'AFSP, cette Commission qui comprend aussi Raymond Boudon, François Bourricaud, Georges Dupeux, Maurice Duverger, Serge Hurtig, Jean-Louis Quermonne, Albert Mabileau, Marcel Merle, René Rémond et Jean Touchard qui sera chargé de rédiger le rapport final de la Commission a tenu quatre réunions les 9 et 19 décembre 1968 ainsi que les 17 et 25 janvier 1969. Son rapport final sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration de l'association lors de sa réunion du 10 février 1969. François Goguel se chargera avec d'autres membres de l'association (notamment Jean Touchard et Georges Vedel) d'obtenir une audience auprès d'Edgar Faure, alors ministre de l'Education Nationale, pour sensibiliser le Ministère à cette réforme. Il organisera également une large consultation tant auprès des organisations syndicales (SGEN, SNE Sup...) que des universitaires (les juristes notamment) pour aboutir à un projet acceptable. François Goguel sera chargé d'une mission ministérielle qui, largement influencée par le travail préalable de l'AFSP, débouchera in fine - grâce à la fenêtre d'opportunité que représentent les conséquences de mai

68 sur le paysage universitaire français et notamment la promotion de l'interdisciplinarité dans les Facultés de Droit où nombre de futurs agrégés seront nommés - par la publication au *Journal Officiel* du 26 septembre 1971 d'un arrêté instituant un cinquième concours d'agrégation... de science politique.

26 Septembre 1971 JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE 9557

Art. 2. — Les élèves-professeurs des instituts de préparation aux enseignements de second degré en troisième année de scolarité et ceux de deuxième année autorisés, en application du décret du 8 mai 1961 susvisé, à s'inscrire à titre conditionnel aux épreuves orales du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré doivent, pour subir les dites épreuves, avoir obtenu préalablement les titres exigés par le décret n° 70-44 du 15 janvier 1970.

Art. 3. — Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'éducation nationale, le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1971.

JACQUES CHABAN-DELMAS.

Par le Premier ministre :
Le ministre de l'éducation nationale,
OLIVIER GUICHARD.

Le ministre de l'économie et des finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre,
chargé de la fonction publique,
PHILIPPE MALAUD.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie
et des finances, chargé du budget.
JEAN TAITTINGER.

Modification de l'arrêté du 31 mars 1969 relatif à la réglementation
du concours d'agrégation de droit et des sciences économiques.

Le ministre de l'éducation nationale,
Vu le décret n° 50-1368 du 31 octobre 1950 portant règlement
d'administration publique, relatif à certaines conditions de nomination
et d'avancement des agrégés des facultés de droit ;
Vu le décret du 8 juillet 1971 relatif à certaines dispositions sta-
tutaires concernant les maîtres de conférences des disciplines jur-
diques, politiques, économiques et de gestion ;
Vu l'arrêté modifié du 31 mars 1969 portant règlement du concours
d'agrégation de droit et des sciences économiques ;
Après avis de la section permanente du conseil de l'enseignement
supérieur (séance du 29 mars 1971),

Arrête :

Art. 1^{er}. — L'intitulé de l'arrêté susvisé du 31 mars 1969 est abrogé
et remplacé par les dispositions suivantes :
« Règlementation du concours donnant accès au corps des maîtres
de conférences des disciplines juridiques, politiques, économiques
et de gestion. »

Art. 2. — Les articles 1^{er}, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 22 et 26 de l'arrêté sus-
visé du 31 mars 1969 sont modifiés ou complétés ainsi qu'il suit :

Article 1^{er}.

Abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :
« Le concours pour l'accès au corps des maîtres de conférences des
disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion est divisé
en cinq sections dont chacune donne lieu à un concours particulier :
« 1^{er} Histoire des institutions et des faits économiques et sociaux ;
« 2^e Droit privé et sciences criminelles ;
« 3^e Droit public et sciences politiques ;
« 4^e Sciences économiques et de gestion ;
« 5^e Science politique. »

Article 4.

Le second alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 31 mars 1969 susvisé
est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :
« La durée totale de l'épreuve est d'environ une heure trente
minutes pour la 5^e section Science politique et une heure pour les
autres sections. »
(Le reste sans changement.)

Article 5.

Complété ainsi qu'il suit :

V. — Science politique.

« Les deux épreuves orales suivantes :
« La première épreuve orale consiste en une leçon d'une durée
de trente minutes à quarante-cinq minutes, après préparation en loge
d'une durée de huit heures, sur un sujet tiré au sort concernant

les institutions et les relations politiques internes et internationales
et portant notamment sur leurs différents aspects juridiques, histo-
riques et sociaux.

« Cette épreuve n'est pas suivie d'une discussion avec le jury.
« La seconde épreuve orale consiste dans l'analyse d'un dossier
constitué par le jury et portant, selon le choix fait par le candidat
lors de son inscription au concours, sur l'une des six options
suivantes :

« Théologie politique ;
« Sociologie politique ;
« Histoire de la vie politique et des idées politiques ;
« Relations internationales ;
« Science administrative ;
« Structures économiques et politiques économiques.

« La durée de cette épreuve est d'une heure environ, après une
préparation de cinq heures en loge.

« Au début de l'épreuve, le candidat est invité à dégager, dans un
exposé de quinze minutes environ, les principales conclusions qu'il
a tirées de l'examen du dossier qui lui a été soumis. Cet exposé est
suivi d'une discussion avec le jury. »

Article 6.

Premier alinéa modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :
« Un arrêté du ministre de l'éducation nationale fixe, chaque
année, la date d'ouverture du concours et désigne la faculté chargée
de l'organiser. »

Lire :
« Un arrêté du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire
d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique,
fixe, chaque année, la date d'ouverture du concours. »
(Le reste sans changement.)

Article 7.

Premier alinéa modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :
« Pour être admis à prendre part aux épreuves du concours d'agré-
gation de droit et des sciences économiques, les candidats doivent... »
Lire :
« Pour être admis à prendre part au concours, les candidats
doivent... »

Le 6^e est complété ainsi qu'il suit :
« Pour les candidats à la 5^e section Science politique, les
diplômes de docteur d'Etat en droit, de docteur d'Etat en science
politique ou, à titre transitoire et pour une période maximale de
cinq ans à compter de la publication du présent arrêté, de diplôme
de docteur de 3^e cycle mention Etudes politiques institué par le
décret du 19 avril 1958, modifié par le décret du 31 juillet 1967,
« Toutefois, les titulaires d'un doctorat d'Etat autre que le doctorat
en droit et le doctorat en science politique peuvent demander
à être admis à prendre part aux épreuves du concours. Ils doivent
déposer leur dossier de candidature au ministère de l'éducation
nationale (direction chargée des personnels enseignants, bureau
D. I. P. E. R. 5) entre le 1^{er} et le 30 septembre de l'année précédant
celle du concours. Le jury propose au ministre de l'éducation na-
tionale d'admettre à concourir ceux de ces candidats dont les travaux
lui paraissent prouver la qualification dans le domaine de la science
politique. »

Article 8.

Premier alinéa modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :
« A titre transitoire, peuvent être admis à concourir... »
Lire :
« Pour les quatre premières sections et à titre transitoire, peuvent
être admis à concourir... »

Article 10.

Complété par les dispositions suivantes :
« En ce qui concerne la 5^e section Science politique, le jury est
composé, outre le président, de six membres dont :
« Deux membres professeurs ou maîtres de conférences d'université
ou directeurs d'études ou de recherche à la fondation nationale des
sciences politiques ;
« Une personnalité n'appartenant pas aux cadres de l'enseignement
supérieur nommée sur proposition du président ;
« Trois membres nommés sur proposition du président et des trois
membres du jury désignés ci-dessus. »

Article 22.

Le deuxième alinéa est complété ainsi qu'il suit : «...science
politique. »

le temps des doutes ou le défi de la professionnalisation (1969-1978)

Dès la clôture du VIIe Congrès de l'AISP-IPSA qui se tient à Bruxelles en septembre 1967, les autorités de l'Association Française de Science Politique s'inquiètent de la place de la science politique française dans l'espace scientifique international. Aux espérances de la période fondatrice de l'association qui se confond avec celle de la discipline succède une période de doutes et d'inquiétudes quant à la capacité de la science politique française à remplir sa mission au niveau européen et mondial.



Dessin Szlakmann. Archives d'histoire contemporaine
Centre d'histoire de Sciences Po DR

Le pessimisme dont témoignent tant les comptes-rendus des réunions du Conseil d'administration de l'AFSP de l'époque que les premiers rapports de conjoncture du CNRS se nourrit notamment d'un indicateur statistique rudimentaire mais révélateur : la taille de la délégation française au dernier Congrès mondial de l'AISP-IPSA. Malgré un travail important du secrétariat général de l'AFSP incitant les « spécialistes français de la science politique » à se mobiliser en vue de ce Congrès qui réunit plus de 750 congressistes dans la capitale belge (soit un effectif en augmentation de près de 45 % par rapport à celui du précédent Congrès de Genève en 1964), la délégation française ne comprend qu'une dizaine de membres.

*des propositions
décisives*

Plus gravement encore, c'est le niveau scientifique de la discipline qui est pointé et notamment sa capacité à infléchir la grammaire conceptuelle et théorique d'une discipline où l'influence anglo-américaine est perçue comme une menace de plus en plus forte : « Une sorte de cercle international à dominante américaine mais dont font partie quelques européens, comme M. Rokkan ou M. Sartori, tend à se constituer, sans qu'aucun spécialiste français en fasse partie ». L'inquiétude est d'autant plus grande que, lors des séances plénières du Congrès de Bruxelles consacrées à la « typologie des régimes politiques », domaine dans lequel l'influence internationale d'un Maurice Duverger - membre du Conseil d'administration de l'AFSP depuis sa création - était traditionnellement forte, l'apport de ce dernier a été réfuté « sans qu'aucune mention fût faite des travaux français postérieurs à la publication de cet ouvrage [*Les régimes politiques*, Paris, PUF, Coll. « Que-sais-je ? », 1948], et sans qu'aucun orateur français intervint dans [une] discussion » critique introduite par un G. Sartori particulièrement sévère à l'égard des travaux de M. Duverger.

Face à cette situation délicate, une certitude subsiste toutefois : l'AFSP doit jouer un rôle crucial dans l'urgente adaptation de la politique scientifique de la discipline pour mettre fin à cette marginalisation internationale jugée inquiétante. De la même manière qu'elle a assumé une responsabilité majeure dans l'institutionnalisation

réussie de la discipline dans les années cinquante, elle s'estime devoir agir au nom de la discipline pour la hisser à un niveau de professionnalisation qui lui permette de compter aux niveaux européen et mondial. Problématique similaire qui sera à l'origine en 1970 de la création du Consortium Européen de Recherche Politique (ECPR). Dans le cas français, le diagnostic posé par Jean Touchard ●, d'un double retard méthodologique et conceptuel doit inciter l'AFSP à inscrire ces deux préoccupations au cœur de son agenda scientifique et entraîner, en conséquence, une mutation

*mettre fin à une marginalisation
internationale jugée inquiétante*

notable de son répertoire d'action scientifique, même si celle-ci ne se fera que progressivement. Si le répertoire inauguré en novembre 1949 (fait principalement de journées d'études périodiques sou-

vent suivies par un public limité et de manifestations ouvertes sur la société sur le modèle des Entretiens du samedi lancés en 1964) a permis de donner une réelle visibilité à la science politique française (notamment auprès d'un certain nombre de décideurs administratifs, médiatiques et/ou politiques souvent cooptés au sein de l'association), il est néanmoins encore insuffisant, tant du point de vue de son intensité que de sa diversité, pour développer véritablement la formation scientifique et l'enseignement de la discipline en France. On peut alors comprendre que le Conseil d'administration de l'AFSP formule plusieurs propositions décisives visant à renforcer, voire à engager, la professionnalisation d'une discipline qui, rappelons-le, n'existe pas au moment de la création de l'AFSP en 1949.

La première décision, prise dès le mois de janvier 1968, vise à réaliser un « bilan des lacunes de la science politique française par rapport à ses voisines ». Prévue à l'origine pour la fin de l'année 1968, cette Journée d'études aura finalement lieu le samedi 8 mars 1969. Elle est précédée par l'envoi aux membres de l'association, le 4 février, d'une note introductive rédigée par Serge Hurtig ● qui a été, avec Alfred Grosser, Georges Lavau et Alain Lancelot, chargé par le Conseil de l'AFSP de préparer ce bilan.

*la science politique,
une science sociale*

Cette note marque une prise de conscience lucide sur l'état d'une « discipline [désormais considérée] à vocation analogue à celle des autres sciences sociales ». Et, Serge Hurtig de préciser que « de cette parenté avec la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie socio-culturelle, l'économie politique, la science politique a retiré un enrichissement considérable, et une transformation de ses méthodes d'enquête et de formalisation ».

Conclusion.

Si l'état de la science politique est encore très loin de paraître satisfaisant, sa vitalité actuelle est frappante. Un retour en arrière par rapport aux tendances manifestées au cours des années récentes semble hautement improbable. Le risque d'un décalage entre les chercheurs des centres les plus avancés et les mieux équipés et la masse des autres est très grand ; un tel décalage, s'il devait persister, équivaldrait en science politique à l'établissement d'une prépondérance durable des pays de langue anglaise.

Si l'on veut éviter pour la France les conséquences qu'entraînerait un tel déséquilibre, il convient d'étudier des mesures très variées, dont l'éventail ne peut être que suggéré par les questions suivantes :

1/ - Comment améliorer la connaissance que les politistes français, qu'ils soient à titre principal enseignants ou chercheurs, doivent avoir de l'état général de leur discipline et des problèmes qui se posent ailleurs dans leur spécialité ? Comment intensifier les contacts entre eux et leurs collègues étrangers, assurer leur participation dans des conditions plus satisfaisantes que ce n'est actuellement le cas à des rencontres internationales et à des recherches comparatives ?

2/ - Comment améliorer la qualité de l'enseignement, et cela à tous les niveaux (cours élémentaires, mais aussi formation des chercheurs et des enseignants) ? Quel serait l'intérêt d'un effort de mise au courant à l'intention d'enseignants et de chercheurs estimant que leur formation présente des lacunes ? Quelles formes un tel effort devrait-il prendre ?

3/ - Quels programmes de recherche faudrait-il organiser, qui permettent de mieux connaître la réalité politique française (et étrangère, et internationale), et contribuent au progrès de la science politique en tant que discipline ? Quels sont les domaines à étudier en priorité, et quels moyens doivent être mis en œuvre à cet effet ?

4/ - Faut-il multiplier les centres et les équipes de recherche, ou au contraire concentrer l'effort sur ceux qui existent, et disposent d'un équipement minimum ? Que faudrait-il faire, dans l'une ou dans l'autre de ces hypothèses, pour améliorer l'équipement de façon à répondre aux besoins constatés ou prévisibles ?

Serge HURTIG

Une transformation qui la conduit à distendre les liens anciens que la science politique avait noué avec « la philosophie politique, l'histoire et le droit ». Ce tournant, qualifié plus tard de « sociologique », de la science politique se traduit par le développement de nouveaux paradigmes théoriques (le « modèle cybernétique de Easton », celui de Karl Deutsch, les approches structuro-fonctionnalistes, celles du changement et de la modernisation politique...) et par l'amélioration notable des méthodes d'enquête et de recherche, souvent empruntées à d'autres sciences sociales et de plus marquées par la révolution béhavioriste. Cette note n'hésite pas à pointer les défis que doit impérativement relever très vite la science politique française : « améliorer la connaissance que les politistes français, qu'ils soient à titre principal enseignants ou chercheurs, doivent avoir de l'état général de leur discipline et des problèmes qui se posent ailleurs dans leur spécialité » ; « améliorer la qualité de l'enseignement, et cela à tous les niveaux » ; rationaliser les « programmes de recherche (...) qui permettent de mieux connaître la réalité politique française (et étrangère et internationale), et contribuent au progrès de la science politique en tant que discipline » ; réfléchir aux adaptations nécessaires des équipes de recherche (faut-il « multiplier » ou au contraire « concentrer » ces dernières ?) et à l'équipement (notamment documentaire et informatique) de ces dernières.

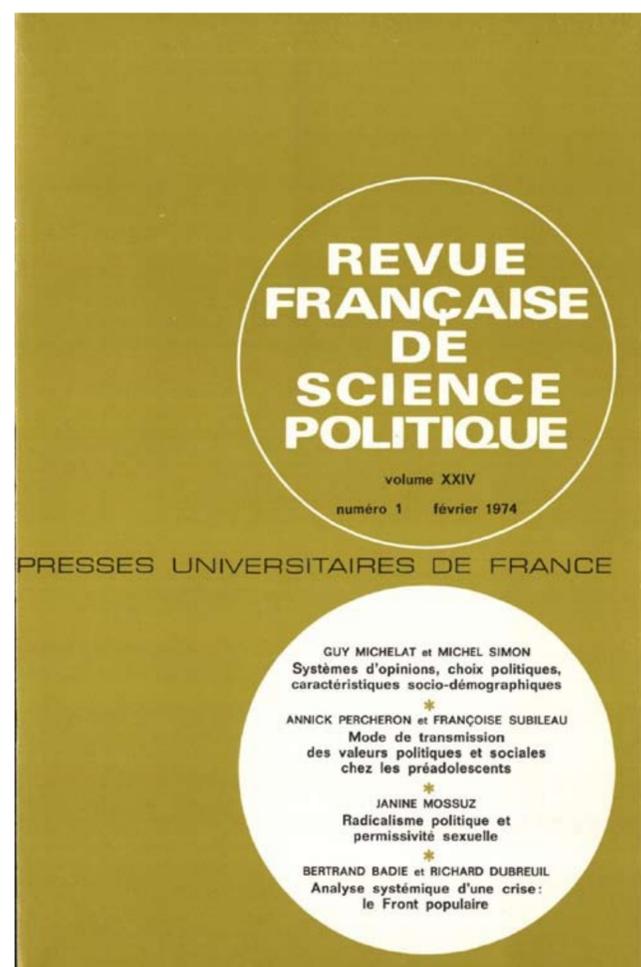


Salle Siegfried, FNSP. Photo Archives d'histoire contemporaine. Centre d'histoire de Sciences Po DR

spécialisation de la 2^{ème} épreuve d'admission vise aussi à infléchir la formation et la sélection en faveur de secteurs disciplinaires jugés incontournables pour mettre à niveau la culture professionnelle des futurs agrégés.

Une troisième décision complète ce plan de refonte de la discipline qui entend remédier à sa « pauvreté » tant du point de vue de la « science politique expérimentale [que de celui de la] science politique théorique ». L'AFSP souhaite, en effet, par sa propre programmation scientifique contribuer à cette professionnalisation de la discipline. Toutefois, et assez logiquement, cette ambition se traduit moins par un changement brusque du répertoire d'action scientifique de l'association que par une mutation progressive de ce dernier qui reflète aussi la personnalité et les options scientifiques des Secrétaires généraux de l'association appelés à succéder à Jean Touchard qui quittera son poste en novembre 1970 (Alain Lancelot jusqu'en juin 1975, puis Jean Charlot). Dans la continuité de son action scientifique passée, l'AFSP va programmer dans cette décennie un certain nombre de Tables rondes ou de colloques visant à faire le point de l'état des connaissances disponibles à l'époque. C'est ainsi que de manière cumulative avec l'ouvrage publié par Jacques Fauvet et Henri Mendras en 1958, l'association programme les 29 et 30 mai 1970 un nouveau colloque sur « Les paysans français et la politique ». En novembre 1972, c'est la question des rapports au politique des ouvriers qui est l'objet d'une manifestation importante qui est contemporaine des premiers travaux que Guy Michelat et Michel Simon, entre autres, consacreront à ce thème. Les questions institutionnelles continuent aussi à occuper l'agenda scientifique de l'association (notamment en novembre 1970 avec une Table ronde proposée par François Goguel sur « Le rôle du Parlement dans les démocraties modernes de type libéral » ou encore en mai 1976, au moment du Bicentenaire des Etats-Unis, avec un colloque prestigieux consacré à « L'évolution récente du système américain »). Sous l'influence d'Albert Mabileau qui a fait son entrée dans le Conseil d'administration de l'AFSP en mai 1968, les questions locales sont l'objet de plusieurs manifestations : en novembre 1969 à Bordeaux (« Les facteurs locaux de la vie politique nationale »), en février 1973 avec la tenue à Paris d'une Journée d'études consacrée par Henri Mendras au « pouvoir local ». De manière originale, l'association programme également quelque temps avant la publication événement de *La France de Vichy* de Robert Paxton (Seuil, 1973, 1^{ère} édition américaine 1972) un colloque sur « Le gouvernement républicain sous Vichy et la Révolution Nationale » (6-7 mars 1970) dont la responsabilité scientifique est assurée par René Rémond. En aval de la réforme des universités issue des manifestations de 1968, le thème du « pouvoir » dans les universités est à l'ordre du jour d'une Journée d'études, le 16 juin 1973, pilotée également par René Rémond avec la collaboration de Jean-Louis Quermonne, tous deux bons connaisseurs de la gouvernance universitaire. En novembre 1978, une Table ronde sur « Les nouveaux développements de la presse écrite, parlée et audiovisuelle » est aussi proposée aux membres de l'association à l'initiative de Roland Cayrol. Les Entretiens du samedi font l'objet

Pour tenter de réaliser ce programme, le Conseil d'administration de l'AFSP prend une deuxième décision. Il ne suffit pas, en effet, pour ce dernier de « faire prendre conscience aux spécialistes français et aux pouvoirs publics du retard qu'est en train de prendre la science politique française ». Il convient aussi de formuler « des propositions précises afin de remédier à ce retard ». Parmi ces solutions, le Conseil d'administration de l'AFSP, alors principalement composé de professeurs issus des Facultés de Droit ou de Lettres (11 sur 16 membres), opte pour la mise en place d'une « Commission ad hoc » chargée « d'examiner les principaux problèmes de structure dont la solution conditionne l'avenir de la science politique française ». Présidée par François Goguel, Président de l'AFSP, cette commission entend réfléchir aux conditions de possibilité d'un concours national d'agrégation de science politique et, en amont, à une réforme des formations de 3^{ème} cycle spécialisées en science politique. Le choix d'un tel concours vise à remplir deux objectifs congruents : élever sensiblement le niveau de formation et d'exigence professionnelle (notamment méthodologique et théorique) de ceux et celles qui auront à l'avenir la mission d'assurer le développement et l'enseignement de la discipline et autonomiser, par le choix d'une procédure de sélection (et donc d'inclusion et d'exclusion) distincte de celles des autres disciplines académiques, le recrutement futur de la science politique française. La nature des épreuves imaginées pour ce concours, qui voit officiellement le jour en 1971, reflète assez fidèlement les préoccupations débattues tant au sein du Conseil d'administration de l'AFSP de l'époque que lors de la Journée d'études du 8 mars 1969 évoquée plus haut. Pour tenter de combler le déficit méthodologique de formation des enseignants-chercheurs de l'époque, la première épreuve du concours consiste en « l'analyse d'un dossier destiné à permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à l'utilisation des méthodes de la science politique ». La deuxième épreuve d'admissibilité entend apprécier la connaissance de la littérature scientifique jugée nécessaire à l'exercice de l'enseignement de la discipline. Le choix des matières de



1969-1978

en 1975 d'une refonte et entendent désormais proposer sous la forme de conférences-débats des thèmes d'actualité souvent centrés sur la publication d'ouvrages considérés comme importants pour le débat politique de l'époque. L'actualité politique est aussi l'objet de plusieurs journées d'études ouvertes sur la société contemporaine et ses mutations, notamment en 1978, avec deux manifestations consacrées respectivement aux « Elections législatives des 12 et 19 mars 1978 » (19 mai) et à « La nouvelle Constitution soviétique » (19 février). Les effets de la crise pétrolière

Lutter contre le « gallo-centrisme » de la science politique française

Pierre Hassner et Stanley Hoffmann. L'ouverture croissante à des aires étrangères et à des problématiques internationales traduit aussi la volonté de l'association de lutter contre le « gallo-centrisme » de la science politique française dénoncé par J. Touchard lors de son intervention du samedi 8 mars 1969. Cette ouverture comparative se retrouve notamment dans la Table ronde, proposée par Léo Hamon, les 6-7 mai 1977, consacrée à « La sortie des dictatures » qui donne lieu ultérieurement à une publication ainsi que dans la Table ronde organisée en partenariat avec le CEAN sur les problèmes politiques de l'Afrique Noire (Bordeaux, février 1977).

Cette programmation « classique » est complétée par une série de manifestations qui reflètent parfaitement la contribution nouvelle que souhaite apporter le Conseil d'administration de l'AFSP à la professionnalisation de la discipline. À ce titre, les questions relatives à la théorie politique ou à la méthodologie des recherches en science politique sont logiquement privilégiées. C'est ainsi que, dès le mois d'avril 1970, un colloque se tient sur « L'analyse systémique en science politique » (avec des interventions de Charles Roig, Jean-William Lapierre et Annick Percheron) ; perspective théorique qui sera prolongée par l'organisation, en octobre 1973, d'une Table ronde visant à faire le bilan des travaux récents de théorie politique (26 octobre 1974, sous la responsabilité scientifique de Pierre Birnbaum et François Bourricaud). Par ce type de manifestations, l'association entend, plus que jamais depuis sa création, jouer un rôle socialisateur et professionnalisant. Il s'agit bien là de favoriser la diffusion experte des avancées les plus récentes de la science politique au niveau international en proposant aux membres de l'association des mises au point régulières de l'état des savoirs disponibles. Cette préoccupation se retrouve dans les journées proposées respectivement, le 26 avril 1971, sur « la socialisation politique » (sous la responsabilité scientifique d'Annick Percheron) et, le 17 novembre 1973, sur « l'étude des relations internationales » (animée par Jean Meyriat). Les questions méthodologiques font aussi une entrée marquée dans l'agenda scientifique de l'AFSP avec l'organisation de plusieurs journées d'études spécialisées : « L'analyse écologique quantitative » (le 9 janvier 1971, sous la responsabilité scientifique de Stein Rokkan et Mattei Dogan qui viennent de consacrer un ouvrage collectif à cette question) ; « L'apport de la psychanalyse à la science politique » (le 27 novembre 1971, sous la responsabilité scientifique d'Alain Besançon et de Raoul Girardet) ; « Logique économique et science politique » (le 22 avril 1972, sous la responsabilité scientifique de Jacques Attali, Jean-Claude Casanova et Serge Hurtig) ou encore, l'organisation d'une Journée d'études sur les « Modèles et données pour l'histoire politique comparée des pays européens » avec Stein Rokkan (4 décembre 1976) qui permet au politiste norvégien de présenter en version française sa fameuse carte conceptuelle de la genèse de l'Etat occidental dont il avait esquissé le projet lors du VIII^e Congrès de l'AISP-IPSA qui s'est tenu à Munich du 31 août au 5 septembre 1970. Enfin, un groupe de travail permanent sur « l'utilisation des modèles mathématiques à la science politique » ● est créé en 1973 probablement à l'initiative de Raymond Boudon devenu membre du Conseil d'Administration de l'AFSP lors de son renouvellement en 1970.

seront eux abordés de manière originale, lors de la Table ronde des 20-21 octobre 1977, sur « Les stratégies de développement et changements sociaux dans les pays producteurs de pétrole d'Afrique et d'Asie » (organisée en collaboration avec le Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie modernes de l'EHESS). Les conséquences de la crise pétrolière pour les pays occidentaux avaient déjà fait l'objet d'une Journée d'études organisée avec succès, en mars 1975, par Jean-Claude Casanova,

Les individus ou les groupes sociaux, alors, mesurent la distance ou "l'écart" qui les séparent de cette position prise par le parti au pouvoir. Cet écart est une fonction décroissante de la satisfaction des individus ou groupes sociaux, ou de leurs préférences. Pour exprimer de façon quantitative cette fonction de perte l'expression suivante est utilisée :

$$L = \sum_i^m L_i = \sum_i^m \left[\sum_{j=1}^n \sum_{k=1}^n a_{1jk} (x_{ij} - \theta_j) (x_{ik} - \theta_k) \right] \quad \begin{matrix} a_{1jk} > 0 \\ j, k = 1 \dots n \\ i = 1 \dots m \end{matrix}$$

Cette distance ou "écart" de l'opinion des individus ou groupes sociaux sur les n débats collectifs par rapport à la position prise par le parti au pouvoir constitue l'objet de cette recherche. C'est une mesure de la "tension politique". Certes cette quantification est imparfaite. En effet, la pondération a_{1jk} est commune à chaque individu ou groupe social et l'on suppose possible la comparaison des n caractéristiques de l'attitude de chaque individu ou de chaque groupe social, hypothèse que l'on fait également entre les individus ou les groupes sociaux. Sans doute cette imperfection sera-t-elle diminuée par des méthodes plus raffinées. En dépit de son insuffisance cette mesure de la "tension politique" à partir des préférences politiques doit conduire à une loi de sociologie politique.

Extrait de la Note préparatoire aux réunions des 4 et 26 septembre 1972. Groupe de travail sur les modèles mathématiques en science politique, AFSP.

Les « communications scientifiques » destinées à présenter des travaux en train de se faire...

- 22 novembre 1973 : Pierre Bourdieu sur « Formes d'action politique et mode d'existence des groupes » ;
- 13 décembre 1973 : Annie Geoffroy et Pierre Lafon sur l' « Analyse lexicométrique d'un corpus de texte de tracts de mai 1968 » ;
- 17 janvier 1974 : Pierre Gaborit et Hervé Le Bras sur « Structure sociale et comportement électoral : analyse des données et formulation des modèles » ;
- 21 février 1974 : Monique Chemillier-Gendreau et Jean-Pierre Colin sur « Les méthodes d'interprétation en droit international » ;
- 21 mars 1974 : Frédéric Bon et Jérôme Jaffré sur « L'analyse typologique des données électorales » ;
- 6 juin 1974 : Roland Cayrol, Jean-Luc Parodi et Colette Ysmal sur « Les députés français : nouveaux aspects à partir d'une enquête effectuée en 1970 » ;
- 21 novembre 1974 : Annick Percheron sur « la socialisation politique des enfants. Les problèmes de mesure de la proximité idéologique » ;
- 27 février 1975 : Guy Hermet sur « Les problèmes de l'analyse des situations autoritaires » ;
- 24 avril 1975 : Jean-Claude Vatin sur « Les problèmes de la formation nationale, à propos du cas algérien » ;
- 22 mai 1975 : Gérard Adam et Jean-Daniel Reynaud sur « Conflits et négociations dans la politique sociale en France » ;
- 19 juin 1975 : Pierre Clastres sur « La Société contre l'Etat, à propos du livre qu'il publie alors aux Editions de Minuit ».

À la rentrée universitaire 1973, l'AFSP met également en œuvre, à l'initiative d'Alain Lancelot alors Secrétaire général de l'association, une autre préconisation discutée lors de la Journée d'études du 8 mars 1969 : favoriser la discussion collective et critique de travaux de recherches (individuels ou issus d'équipes de recherche) ●. Comme l'anticipent plusieurs intervenants lors du débat de 1969, il s'agit là d'une véritable révolution mentale dans une communauté scientifique déjà marquée par un fort individualisme et très peu ouverte aux critiques tant ses membres aspirent souvent à « livrer un produit brut soumis à l'admiration universelle ! » pour reprendre la formule sarcastique de J. Touchard.

Toutes ces initiatives attestent de la volonté de l'Association Française de Science Politique de **600 membres en 1978** sortir de « sa discrétion » pour reprendre là encore un terme utilisé par Jean Touchard lors de la Journée d'études du 8 mars 1969. Le Secrétaire général de l'AFSP qui est alors aussi celui de la FNSP considère en effet que « l'Association, dans le passé, a été trop discrète, mais je pense aussi qu'elle doit sortir de cette discrétion, car c'est au fond à elle, institutionnellement, et non pas à la Fondation, quels que soient les liens qui doivent continuer à subsister entre ces deux institutions distinctes, c'est à elle qu'il appartient de réfléchir sur l'état de la science politique en France et de faire un certain nombre de propositions précises et d'établir des priorités... ». Prononcées quelques mois avant son départ du secrétariat général de l'association, ces paroles - presque testamentaires - consacrent une émancipation institutionnelle de l'AFSP. Une façon élégante de fêter la "majorité légale" d'une association dont le nombre de ses membres a presque doublé en une décennie pour atteindre les 600 membres en 1978.

L'acheminement vers une science politique « normale » ? (1979-1988)

Avec l'arrivée de Jean-Luc Parodi ● à la tête du Secrétariat général de l'Association Française de Science Politique, cette dernière va connaître une nouvelle étape déterminante de son histoire. Et ce pas seulement parce que ce dernier, sans bien sûr le savoir en 1979, va incarner avec élégance l'AFSP pendant plus de vingt ans au point que l'on évoque aujourd'hui à juste titre les années « Parodi » avec souvent comme point de comparaison implicite les années « Touchard » dont nous avons vu l'importance fondatrice pour l'association. Le poids de cette 4^{ème} décennie de l'histoire de l'AFSP tient aussi aux transformations scientifiques de la discipline dont l'activité de l'association est à la fois le reflet et l'un des acteurs.

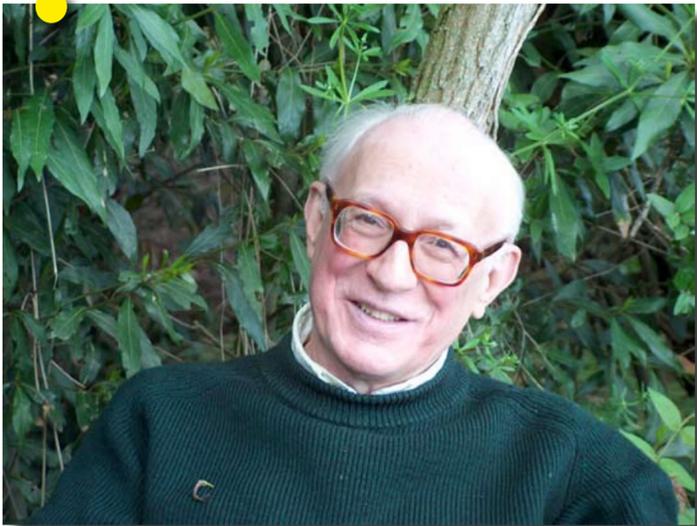
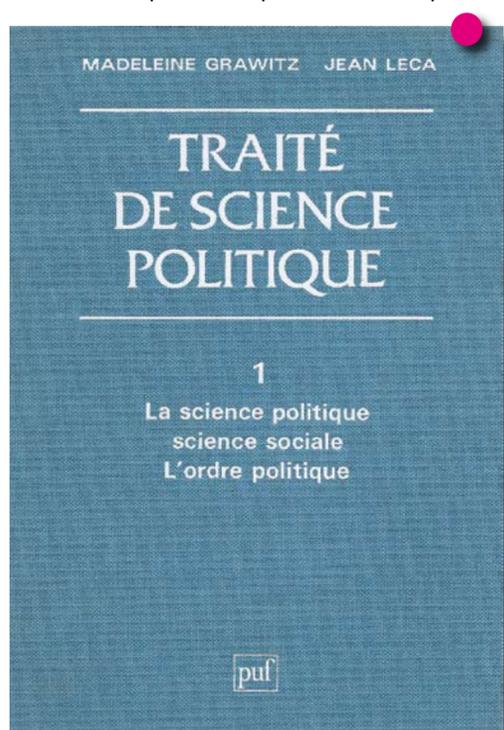


Photo Parodi DR.

cette décennie des années 1980 un moment essentiel dans l'affirmation publique d'une science politique enfin devenue une science sociale reconnue en France. Là est d'ailleurs implicitement l'enjeu de la Journée d'études du 19 juin 1980. Malheureusement pour nous, les archives de l'association ne conservent que des traces lacunaires de cette dernière. Les débats seront introduits par quatre exposés liminaires : le premier est prononcé par Jean Leca et vise à présenter les « domaines de recherche et l'organisation de la discipline ». Exposé qui préfigure très probablement l'entreprise éditoriale évoquée plus haut. Le deuxième exposé a été rédigé par Pierre Favre ● et entend faire l'inventaire des « problématiques » de la discipline. À partir d'une préoccupation plus institutionnelle, Albert Mabileau s'intéresse lui à l'enracinement (encore fragile) de la science



politique dans le paysage universitaire français. Enfin, Serge Hurtig propose un exposé sur « la science politique française dans le contexte international ». La relecture du rapport de P. Favre, qui publie aussi plusieurs autres bilans de la discipline dans les années suivantes, atteste bien des préoccupations et des perceptions de l'époque. Il nous aide à mieux comprendre l'état de la discipline à un moment où cette dernière semble avoir « achevé une des étapes de son développement » : celle de « la vigoureuse période de la conquête universitaire ». Loin de se satisfaire de cette victoire encore fragile au demeurant, Pierre Favre indique clairement que l'objectif de la réflexion collective engagée sous les auspices de l'AFSP doit être de « penser à ses faiblesses, puisqu'elle paraît peu unifiée quant aux méthodes utilisées et aux objets étudiés, concurrencée par d'autres disciplines, et cela à un moment où ses forces ne s'accroissent plus ». S'interrogeant sur les conséquences de l'absence d'œuvre fondatrice de la discipline, P. Favre pointe une difficulté structurelle : « l'absence d'une communauté scientifique ayant les véritables traits d'une communauté condamne les entreprises de défense de la science politique à n'être que sectoriels, voire à apparaître corporatistes ». D'où la difficulté et, en même temps l'urgence symbolique, pour l'AFSP – à l'époque

l'affirmation publique d'une science sociale enfin reconnue

professionnalisation de la discipline. Bilan que la publication en 1985 des quatre volumes du *Traité de science politique* ● édités aux Presses Universitaires de France, à l'initiative de Madeleine Grawitz et

de Jean Leca, poursuivra en symbolisant fortement l'existence contemporaine d'un ensemble de savoirs constitutifs d'une science politique en voie de normalisation. De son côté, Pierre Favre, alors tout jeune professeur agrégé de science politique à l'Université de Clermont-Ferrand, engage son enquête devenue classique sur les *Naissances de la science politique en France* qu'il publiera chez Fayard en 1989. Bref, tous les indices convergent pour faire de

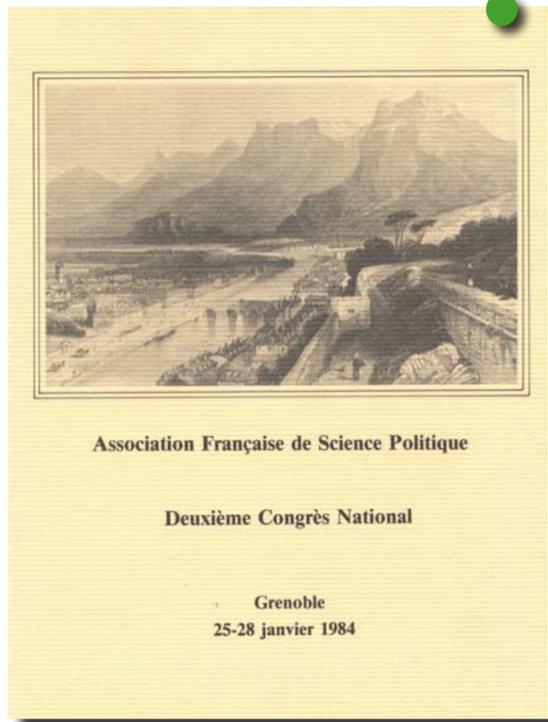
2°) Une science sans monopole du discours savant sur son objet

Le fait que la science politique soit une discipline sans œuvre fondatrice explique en partie le deuxième trait qui la caractérise : la multitude des concurrences que la science politique doit affronter ne lui ont pas permis jusqu'ici de se voir reconnaître un monopole du discours savant sur la politique. Ce monopole lui est contesté de deux manières extrêmement différentes, d'une part, par tout acteur social, qui tend à interpréter extensivement la formule "les problèmes politiques sont les problèmes de tout le monde" (3); d'autre part, par d'autres disciplines qui revendiquent le droit quasi-exclusif de traiter légitimement du politique.

comme aujourd'hui – d'unifier et plus encore de « représenter » une communauté traversée par de nombreuses divisions statutaires et segmentée en plusieurs spécialisations disciplinaires qui rendent improbable toute accumulation des connaissances produites et par là même leur transmission universitaire. Face à cet éclatement tendanciel (P. Favre évoque « la dispersion acceptée de la science politique »), la programmation scientifique de l'AFSP doit proposer, tout au long de cette période, un savant dosage entre les différents secteurs de la discipline pour tenter, quand même, de faire dialoguer les divers « paradigmes » qui la traversent et éviter que cette diversité ne se traduise pas une remise en cause complète du procès de « normalisation » évoqué plus haut. Normalisation bien chimérique certes mais pourtant essentielle pour faire « mûrir » une discipline. Cette nécessaire mais impossible « normalisation » pose des problèmes d'autant plus redoutables que la science politique n'a jamais réussi, observe de manière complémentaire P. Favre, à revendiquer avec succès le monopole du discours savant sur son objet. Cette prétention lui est contestée non seulement par les acteurs sociaux ou les journalistes mais aussi par d'autres disciplines : la philosophie, le droit public et la sociologie. Aux yeux de Pierre Favre, la contestation la moins « inquiétante » vient de la philosophie et ce parce que la science politique de l'époque a déjà largement opéré le travail de détachement à l'égard des préoccupations normatives qui est cœur du discours philosophique traditionnel. La relation avec le droit public,

l'absence d'une communauté scientifique ayant les véritables traits d'une communauté

et notamment avec « les constitutionnalistes », est perçue comme lourde de menaces beaucoup plus sérieuses. Il faudrait bien sûr, comme le propose d'emblée P. Favre, rapporter ici son discours à la position marginale qui est la sienne en tant que professeur agrégé de science politique dans une Faculté de Droit provinciale où l'essentiel des enseignements de « science politique » est assuré par des juristes qui entendent affirmer, souvent fortement, « l'identité du droit constitutionnel et de la science politique » voire dénoncer, parfois violemment, l'égarement de la science politique française telle qu'elle se fait. Du côté de la « sociologie », les relations semblent plus complexes : faites à la fois d'évitement (la science politique, beaucoup moins qu'aujourd'hui, ne fait « d'incursion dans le territoire institutionnel des sociologues ») et reste prudemment rattachée au premier groupe du CCU) et d'emprunts tant du point de vue des méthodes que de « l'épistémologie du soupçon » (la formule est de Gaston Bachelard) que de nombreux politistes adoptent de plus en plus dans la décennie des années 1980. De son côté, la sociologie, notamment celle proche de Pierre Bourdieu, conteste « à la science politique l'exclusivité du discours savant sur l'objet politique ».



Face à une telle configuration, l'AFSP va tenter d'adapter, une fois encore, son répertoire d'action scientifique pour renforcer la « reconnaissance » de la discipline tout en sachant qu'elle ne peut le faire qu'imparfaitement. L'une des illustrations la plus manifeste de cette nouvelle étape dans l'institutionnalisation de la discipline est probablement la décision prise par le Conseil d'administration de l'AFSP d'organiser de manière régulière un Congrès national de l'association dont la première édition aura lieu à Paris, dans les locaux de la FNSP, du 22 au 24 octobre 1981 et rassemblera plus de 200 membres de l'association. Fortement soutenue par le CNRS, le succès de cette manifestation d'unité de la discipline débouchera sur l'organisation régulière de tels Congrès aujourd'hui devenus bisannuels. La 2^{ème} édition sera organisée en partenariat avec l'IEP de Grenoble en 1984. La 3^{ème} édition aura lieu à l'IEP de Bordeaux du 5 au 8 octobre 1988. Il s'agit là d'une innovation déterminante dans le répertoire d'action scientifique de l'association, innovation qui contribue encore aujourd'hui largement à sa reconnaissance publique et à la socialisation des nouvelles générations qui y trouveront progressivement un espace d'interventions et de débats précieux. Si le choix d'organiser de tels Congrès n'est pas propre à l'AFSP et se retrouve dans de nombreuses associations disciplinaires nationales ou internationales (l'AISP-IPSA fonctionne, dès 1950, sur la base de Congrès mondiaux réguliers dont la 13^{ème} édition aura lieu à Paris du 15 au 20 juillet 1985 avec l'aide de la FNSP et de l'AFSP), la singularité de l'AFSP est de ne pas limiter son offre d'activités scientifiques à ce type de manifestations. Tout au long

adapter son répertoire d'action scientifique

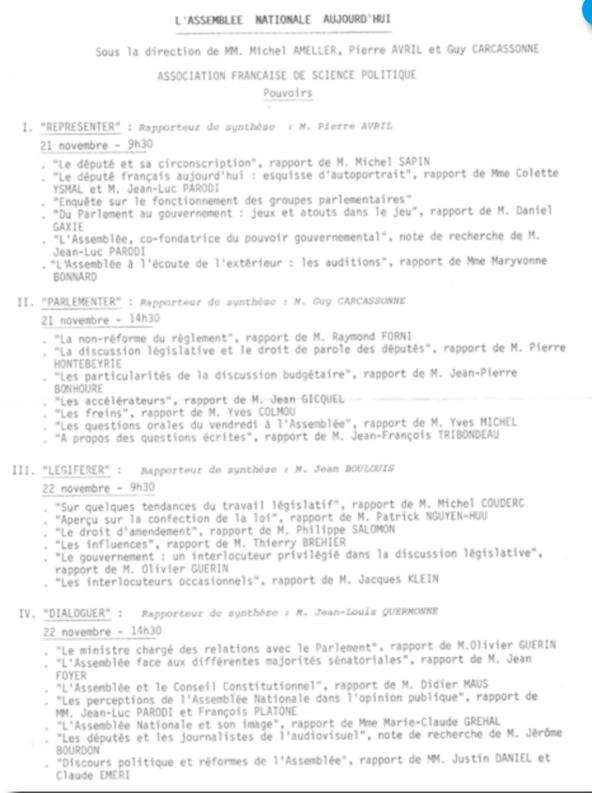
de la décennie qui nous intéresse ici, elle va poursuivre une politique de diversification de ses activités tant du point de vue des groupes de travail de l'association que des manifestations ponctuelles inscrites à son agenda scientifique. En phase avec les transformations de la discipline, plusieurs orientations dominent cette programmation scientifique particulièrement intense qui débouchera sur un développement important de la production éditoriale issue des manifestations scientifiques de l'AFSP.

Poursuivant une tradition présente dès l'origine de l'association, le traitement des questions institutionnelles, souvent sous l'angle des usages politiques de la règle constitutionnelle, font l'objet d'une attention renouvelée probablement de par l'intérêt que leur portent tant François Goguel, qui préside les destinées de l'association jusqu'en 1982, que Georges Vedel qui lui succède alors ou encore Jean-Luc Parodi qui co-anime le Groupe sur les problèmes parlementaires contemporains depuis son origine. Il faut aussi voir dans cette densité des questions institutionnelles une façon de répondre aux critiques lancinantes des « constitutionnalistes » qui reprochent à la science politique d'oublier trop souvent l'importance du cadre constitutionnel et

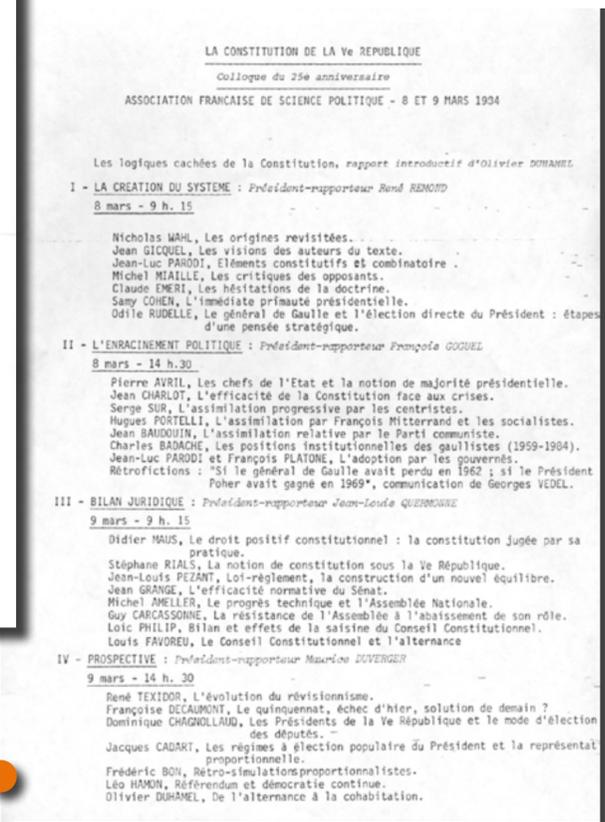


Dessin Szlakmann. Archives d'histoire contemporaine. Centre d'histoire de Sciences Po DR

institutionnel de la vie politique. Plus encore, il s'agit dans bien des cas de monter la plus value d'un regard de science politique sur « la logique cachée » des arrangements constitutionnels et des règles institutionnelles. Cette problématique conduit, par exemple, l'association à proposer le 18 mai 1979, à trois semaines des premières élections parlementaires européennes au suffrage universel direct, une Journée d'études sur « Les règles du jeu pour l'élection directe de l'Assemblée des Communautés européennes » (sous la responsabilité scientifique de Jacques Cadart et Jean Charlot) ; à aborder les 6-7 novembre 1980 les « Techniques institutionnelles et [le] fonctionnement des systèmes politiques. Réflexions sur les exemples italiens et français » (Table ronde sous la responsabilité scientifique de Geneviève Bibes). Trois colloques importants complètent ce premier volant de l'activité décennale de l'AFSP : les 21-22 novembre 1985 sur le thème de « L'Assemblée nationale aujourd'hui » (en partenariat avec la revue Pouvoir) ; les 8-9 mars 1984 à propos de « La Constitution de la V^{ème} République. Colloque du 25^{ème} anniversaire » (dont Olivier Duhamel est le rapporteur général et qui donnera lieu à une publication collective devenue classique dans les cursus des IEP et des Facultés de Droit) et, les 8-9 octobre 1988, à Aix-en-Provence, sur « L'écriture de la Constitution : colloque du 30^{ème} anniversaire de la Constitution du 4 octobre 1958 » (organisé en partenariat avec l'Association Française des Constitutionnalistes). Enfin, les 17-18 novembre 1988, un autre colloque consacré aux « Rapports entre le Président et le Premier ministre sous la Ve République » est proposé en partenariat avec l'Institut Charles de Gaulle. Cette problématique sera aussi au cœur de l'une des Tables rondes du Congrès de Bordeaux consacrée aux usages et genèses d'une institution : celle de « Président de la République » (sous la responsabilité scientifique de Bernard Lacroix et Jacques Lagroye).



une attention renouvelée pour les objets traditionnels



1979-1988

Cette forte préoccupation institutionnaliste n'empêche pas l'AFSP de continuer à proposer plusieurs manifestations ● consacrées à l'élucidation des attitudes politiques et des comportements électoraux qui, d'après l'enquête réalisée par Pierre Favre pour la journée du 19 juin 1980 représente un pôle important de l'activité professionnelle des membres de l'AFSP de l'époque.

forte préoccupation institutionnaliste et élucidation des comportements électoraux

De manière neuve, la programmation de l'AFSP permet aussi à l'association de contribuer à la redécouverte de l'Etat qui, on le sait, caractérise alors une des évolutions importantes du paysage des sciences sociales françaises. Qu'il s'agisse des questions relatives à la politisation de la haute administration française (Table ronde 30 novembre-1^{er} décembre 1979 : Table ronde sur « administration et politique en France sous la V^{ème} République » sous la direction scientifique de Francis de Baecque et Jean-Louis Quermonne, en collaboration avec l'Institut Français des Sciences Administratives), des réactions de « L'Etat devant les cultures régionales et communautaires » (Colloque des 23-25 janvier 1986 organisé en partenariat avec l'IEP d'Aix-en-Provence ● et sous la responsabilité scientifique de Jean Leca) ou encore des transformations historiques du Welfare State en Grande-Bretagne (Colloque des 20-21 novembre 1981 organisé en partenariat avec l'Association franco-britannique), la problématique de l'Etat fait ainsi l'objet d'une attention d'autant plus forte que les études consacrées à l'Etat « au concret » ou « en action » se multiplient alors dans la discipline. C'est, en effet, dans cette décennie des années 1980 que l'AFSP contribue, avec d'autres instances de la discipline, au développement d'une « nouvelle approche de l'Etat », celle de l'analyse des politiques publiques, dont Lucien Nizard, Bruno Jobert et Pierre Muller évoquaient la pertinence dès 1977 et dont Jean-Claude Thoenig fera le premier bilan, quelques années plus tard dans le 4^{ème} volume du *Traité de science politique* avant de devenir la sous-discipline que nous connaissons aujourd'hui. Lors du 1^{er} Congrès national de l'association en octobre 1981 à Paris, Jean Leca et Jean-Louis Quermonne animeront une Table ronde consacrée à « L'Analyse des politiques publiques ». Trois autres colloques ● illustrent dans cette décennie cette mise sur l'agenda de la problématique renouvelée de l'action publique.

- 23-24 avril 1982 : Table ronde sur « La protection sociale : enjeu politique et professionnel » (organisé en partenariat avec l'Association Française pour l'Etude des Relations Professionnelles) ;
- 26-27 mai 1983 : Colloque « La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing » (sous la responsabilité scientifique de Marie-Claude Smouts et Samy Cohen) ;
- 17-18 janvier 1985 : Colloque « Alternances et changements de politique » (sous la responsabilité scientifique de Bruno Jobert et Pierre Muller).

Signalons encore l'intérêt que porte alors l'association pour « L'anthropologie politique aujourd'hui » (Colloque des 29-30 mai 1986 sous la direction scientifique de Michel Izard). Une façon de s'ouvrir à un autrui disciplinaire apte non seulement à penser le va-et-vient entre sociétés lointaines et sociétés modernes mais plus encore à rappeler à l'AFSP la nécessité de revenir régulièrement à des questionnements fondamentaux sur « l'animal politique » qu'elle ausculte avec passion depuis 1949. Une façon aussi de satisfaire l'imagination scientifique d'un nombre de plus en plus élevé de membres (près de 950 à la fin de la décennie dont près de 70 % de cotisants réguliers).



Photo IEP d'Aix-en-Provence DR

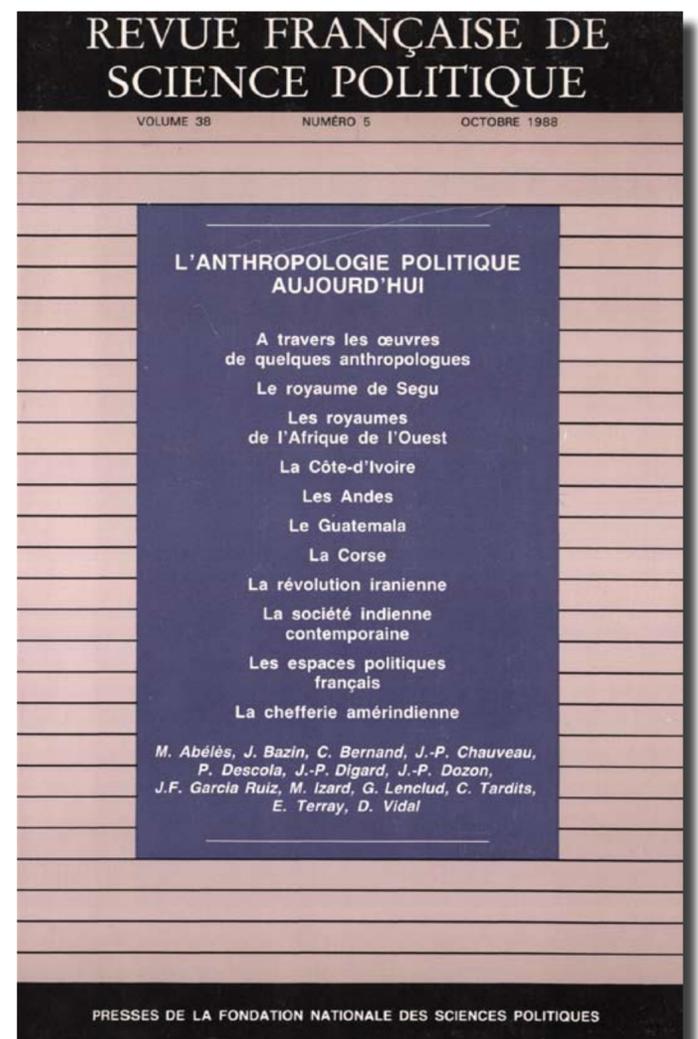
950 membres en 1988

- 26 septembre 1980 : Journée d'études sur « Ecologisme et politique » (sous la responsabilité scientifique de Daniel Boy et d'Alain Lancelot) ;



Photo Janine Mossuz-Lavau DR

- 27-29 novembre 1980 : Table ronde « Les classes moyennes et la politique : enjeu, stratégies et mobilisation » (sous la responsabilité scientifique de Georges Lavau ●) ;
- 20 février 1981 : Journée d'études sur « Deux perspectives sur la droite et la gauche en France » (sous la responsabilité scientifique de Jean-Luc Parodi) ;
- 23 mars 1982 : Journée d'études sur « Chômage et politique » (sous la responsabilité scientifique de Dominique Schnapper) ;
- 17-18 novembre 1983 : Colloque « Les élections législatives britanniques du 9 juin 1983 » (sous la responsabilité scientifique de Monica Charlot) ;
- 8 juin 1984 : Colloque sur « Les élections européennes de juin 1984 : une élection européenne ou dix élections nationales », qui manifeste l'intérêt nouveau de la science politique française pour les questions européennes ;
- 1er mars 1985 : Colloque « A la recherche du local dans les élections » (sous la responsabilité du Groupe Local et politique)
- 9-10 janvier 1986 : Colloque « La tradition politique. Problèmes et perspectives » (sous la responsabilité scientifique de Raoul Girardet et d'Annick Percheron) ;
- 5-6 mai 1986 : Colloque « Mars 1986 : les premières élections régionales au suffrage universel » (en partenariat avec l'OIP, sous la responsabilité scientifique de Pascal Perrineau) ;
- 29-30 janvier 1987 : Colloque « Les musulmans dans la société française » (sous la responsabilité scientifique de Rémy Leveau et Gilles Kepel) ;
- 1er-2 octobre 1987 : Journées d'études sur « Les élections britanniques du 11 juin 1987. Campagne, résultats, perspectives » (sous la responsabilité scientifique de Monica Charlot et Jacques Lervez) ;
- 30 novembre-2 décembre 1987 : Colloque « Les agriculteurs et la politique depuis 1970 » (sous la responsabilité scientifique de Pierre Coulomb, Hélène Delorme et Bertrand Hervieu) ;
- 7-8 mars 1988 : Journées d'études sur « Le Front National » (sous la responsabilité scientifique de Nonna Mayer, Pascal Perrineau, François Platone, Jean Ranger et Colette Ysmal).



1979-1988

L'improbable unité de la discipline (1989-1998)

L'activité de l'Association Française de Science Politique semble avoir trouvé dans les années 1990 son rythme de croisière (ce dont atteste à sa manière la périodicité et la dimension nouvelle de ses Congrès nationaux [Paris, 23-26 septembre 1992 ● ; Aix-en-Provence, 23-26 avril 1996]) et témoigne de l'adéquation qui existe désormais entre l'offre scientifique proposée par le Conseil d'administration de l'AFSP et les attentes et spécificités nouvelles de ses membres.

diversification thématique et différenciation méthodologique

En train de connaître alors un processus de diversification thématique qui rend de plus en plus improbable la possibilité de penser l'unité de la discipline. Là est probablement le paradoxe de cette période : la professionnalisation de la discipline est acquise, avec notamment l'avènement de nouvelles générations d'enseignants et de chercheurs ayant été formés par et pour la science politique ; mais cette professionnalisation se traduit aussi par une différenciation de plus en plus poussée tant du point de vue méthodologique que des domaines de recherche des membres de l'AFSP. D'où une tendance largement vérifiée aujourd'hui à proposer une programmation presque entièrement tournée vers ceux qui vivent de et pour la science politique et un penchant fort à spécialiser par sous-disciplines (les relations internationales, la sociologie électorale, l'analyse des mouvements sociaux, la vie politique locale, les politiques publiques, les institutions politiques...) les activités de l'AFSP. Le développement récent des sections d'étude et des groupes de travail de l'association trouve dans ce processus de spécialisation l'un de ses vecteurs principaux.

De ce point de vue, le répertoire d'action scientifique de l'association reflète assez bien les transformations d'une discipline devenue professionnelle et en

train de connaître alors un processus de diversification thématique qui rend de plus en plus improbable la possibilité de penser l'unité de la discipline. Là est probablement le paradoxe de cette période : la professionnalisation de la discipline est acquise, avec notamment l'avènement de nouvelles générations d'enseignants et de chercheurs ayant été formés par et pour la science politique ; mais cette professionnalisation se traduit aussi par une différenciation de plus en plus poussée tant du point de vue méthodologique que des domaines de recherche des membres de l'AFSP. D'où une tendance largement vérifiée aujourd'hui à proposer une programmation presque entièrement tournée vers ceux qui vivent de et pour la science politique et un penchant fort à spécialiser par sous-disciplines (les relations internationales, la sociologie électorale, l'analyse des mouvements sociaux, la vie politique locale, les politiques publiques, les institutions politiques...) les activités de l'AFSP. Le développement récent des sections d'étude et des groupes de travail de l'association trouve dans ce processus de spécialisation l'un de ses vecteurs principaux.

Ce processus trouve aussi son origine dans l'ouverture de la science politique de cette époque aux autres sciences sociales. Cette ouverture n'est pas nouvelle mais elle prend

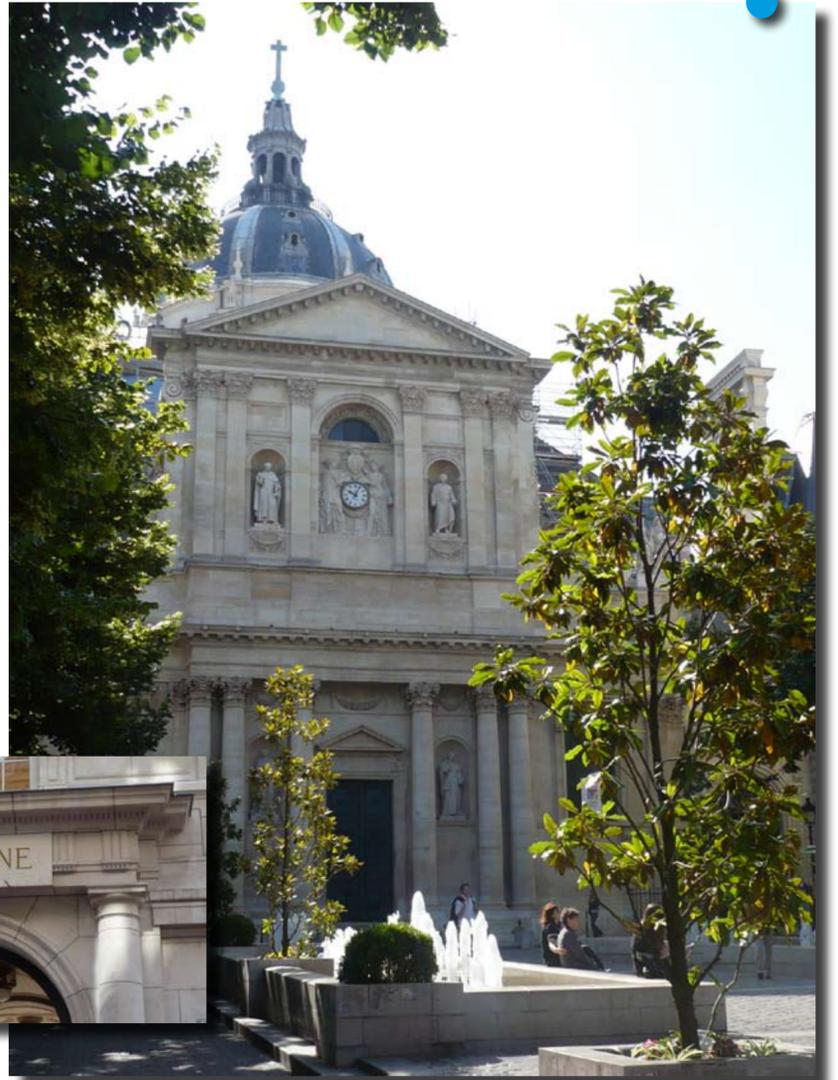
une ampleur inégalée du fait de l'apparition au sein même de la discipline d'une hybridation disciplinaire ouverte tant au métier de sociologue (ouverture largement engagée dans la décennie précédente) qu'au métier d'historien. Insensiblement, le dialogue interdisciplinaire est complété par le développement d'une approche transdisciplinaire faite de multiples braconnages méthodologiques, empiriques ou conceptuels. Ce point mérite d'autant plus d'être souligné qu'il atteste



Photo AISP-IPSA DR.

de la possibilité de concilier l'impératif de professionnalisation de la discipline avec un refus de tout repli universitaire ou académique sur une définition fermée de la corporation des politistes.

À sa manière l'AFSP des années 1990, présidée respectivement par Georges Vedel (jusqu'au Congrès national de Paris en septembre 1992), puis par Jean Leca ● qui quittera son poste, le 15 septembre 1994, pour rejoindre la présidence de l'AISP-IPSA et sera remplacé par Jean-Louis Quermonne ●, va accompagner cette mutation rapide qui rend assez vite obsolète certaines classifications opérées quelques années auparavant. Il conviendrait notamment ici de relire les développements que consacrait Pierre Favre, lors de la Journée du 19 juin 1980, aux divisions paradigmatiques qui traversaient alors la science politique française pour prendre la mesure de l'évolution accomplie dès la fin des années 1980. Parmi les six problématiques relevées alors par l'auteur, plusieurs ont d'ores et déjà quitté l'agenda de la discipline : c'est notamment le cas des problématiques « marxistes » et « psychanalytiques ». Les « problématiques constitutionnalistes », encore largement présentes dans la décennie précédente, se sont estompées sans toutefois disparaître. À l'inverse, les problématiques « empiristes » et « sociologistes » se sont largement diversifiées et en viennent à remplir l'essentiel de l'espace scientifique de la science politique. Ces transformations contribuent au tournant idiosyncrasique que connaît alors la discipline (notamment symbolisé, mais pas seulement, par le développement des travaux de sociologie historique interprétative témoignant du « goût de l'archive » désormais partagé par les politistes et les historiens) et ce, souvent, au détriment des « problématiques extensives » repérées par P. Favre dans son rapport de 1980.



Photos I. Rocca DR.



Photo Sciences Po Grenoble DR.

AFSP 1949-2009 60 ans d'histoire disciplinaire

1989-1998

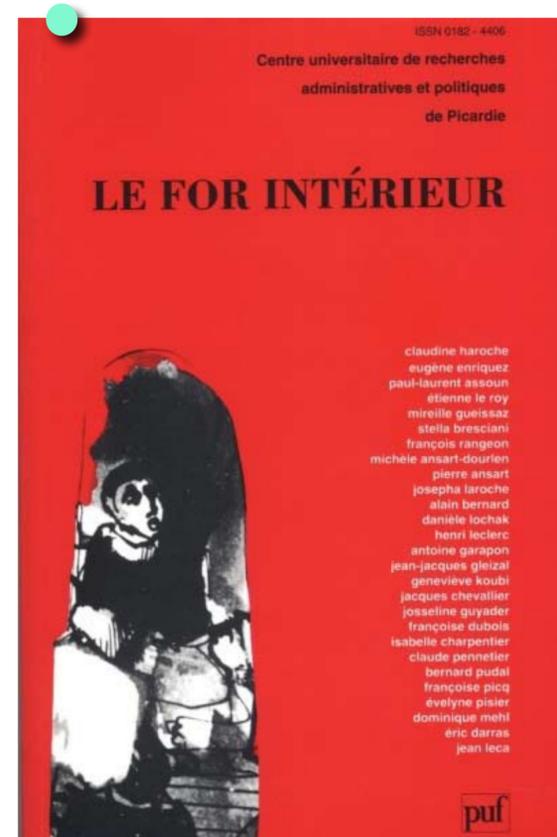
En raison du caractère largement silencieux de cette révolution paradigmatique, le répertoire d'action de l'AFSP reste marqué par des éléments de continuité forts qui reflètent la volonté de l'association de contribuer patiemment à la production et à la diffusion d'un savoir cumulatif en science politique. Quittant toutefois régulièrement ses « sentiers de dépendance », le Conseil d'administration de l'AFSP saura aussi encourager de nombreuses ouvertures disciplinaires et ainsi nourrir une certaine « imagination » politologique qui doit beaucoup au caractère de son Secrétaire général de l'époque : Jean-Luc Parodi. Du côté cumulatif, il convient notamment de souligner l'importance encore largement accordée à la thématique électorale, désormais abordée - plus que dans le passé - dans des perspectives comparées :

- 14 février 1989 : Journée d'études à propos de l'enquête du CEVIPOF sur « Les Français et la politique en 1988. Premiers résultats »
- 7-8 juin 1990 : Colloque « Entrées dans l'âge adulte et politique » (sous la responsabilité scientifique d'Annick Percheron)
- 15-16 novembre 1990 : Colloque « Les agriculteurs aux urnes » (organisé en partenariat avec l'Association des Ruralistes Français)
- 24-25 janvier 1991 : Colloque « Voter en Amérique latine » (sous la responsabilité scientifique de Georges Couffignal)
- 27 mars 1991 : Colloque « La ré-invention démocratique : les premières élections en Europe de l'Est » (sous la responsabilité scientifique de Jacques Rupnik)
- 3-4 juin 1993 : Colloque sur « Les écologistes et la perturbation du système politique »
- 8 avril 1994 : Journée d'études sur « Les élections législatives en Italie » (sous la responsabilité scientifique d'Hughes Portelli)
- 27-29 avril 1994 : Colloque sur « Les primaires ou la sélection des candidats présidentiels » (sous la responsabilité scientifique de Claude Emeri et Jean-Luc Parodi)
- 17-19 janvier 1996 : Colloque sur « Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui » (sous la responsabilité scientifique de Jean-Luc Parodi et Elisabeth Dupoirier ●)
- 13-14 novembre 1997 : Colloque sur l'« Analyse comparative des données socio-politiques : les enquêtes Eurobaromètres » (sous la responsabilité scientifique de Pierre Bréchon et Bruno Cautrès)

Cette préoccupation électoraliste traditionnelle, présente depuis la création de l'AFSP, n'interdit pas de parcourir d'autres sentiers en s'ouvrant notamment aux problématiques anthropologiques ou socio-historiques relatives notamment à la représentation politique :

- 17-19 octobre 1990 : Colloque sur « La popularité politique »
- 14-15 mars 1991 : Colloque sur « Héritage politique et parenté. Une approche locale de la reproduction du personnel politique » (sous la responsabilité scientifique de Claude Patriat et Jean-Luc Parodi)
- 8-9 décembre 1992 : Colloque « L'acte de vote en question. Expériences françaises et étrangères de la pratique électorale » (en partenariat avec le CRPS et sous la responsabilité scientifique d'Yves Déloye et Olivier Ihl) ●
- 22-24 janvier 1998 : Colloque « Cuisine et politique » (en partenariat avec l'IEP de Bordeaux et le CEAN, sous la responsabilité scientifique de Christian Coulon)

Cette ouverture à l'anthropologie historique du politique se traduit aussi par l'inscription sur l'agenda scientifique de l'association d'un Colloque original consacré au « For intérieur » ● (13-14 octobre 1994, en partenariat avec le CURAPP et sous la responsabilité scientifique de Claudine Haroche) et, dans la foulée, par celui portant sur « Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique » (en partenariat avec le CRPS et sous la responsabilité scientifique d'Yves Déloye, Claudine Haroche et Olivier Ihl, 7-9 juin 1995). L'activité politique non conventionnelle fait l'objet d'investigations neuves dans le cadre de la Journée d'études sur « Les mobilisations collectives en France aujourd'hui » organisée le 28 janvier 1993. De son côté, le monde syndical fait l'objet d'un important colloque international bientôt suivi d'une publication, les 9-10 mars 1989, en portant l'accent sur « La crise des syndicats en Europe occidentale » (sous la responsabilité scientifique de Geneviève Bibes et de René Mouriaux en partenariat avec le CERI).

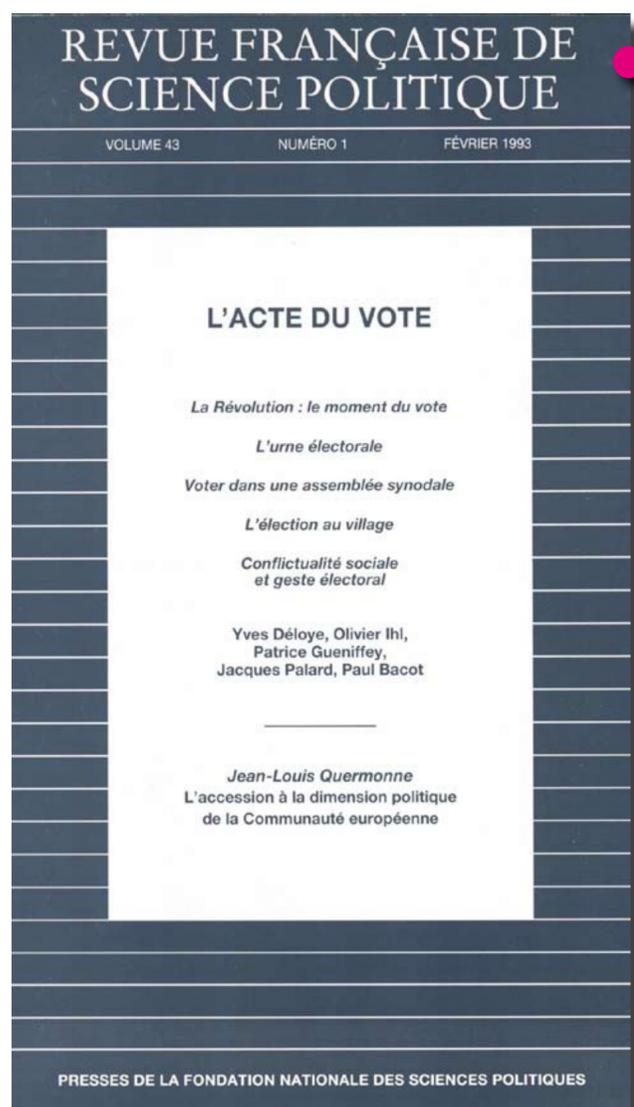
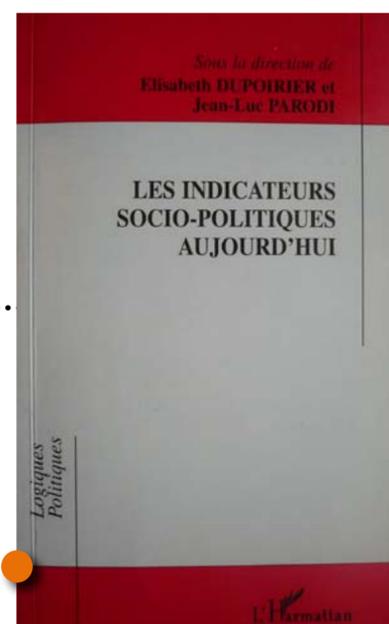


la diffusion d'un savoir cumulatif

Les dimensions locales de la vie politique sont aussi particulièrement présentes notamment à l'initiative du Groupe « Local et politique », fondé en 1988 à l'initiative d'Albert Mabileau :

- 30-31 mai 1991 : Colloque « Le local dans les sciences sociales » (sous la responsabilité scientifique d'Albert Mabileau)
- 17-18 octobre 1991 : Colloque « 1972-1982-1992 : deux décennies de régionalisation » (en partenariat avec le Conseil régional de Picardie et Le Monde)
- 4 novembre 1994 : « L'identité politique locale »
- 25 et 26 septembre 1997 : Colloque sur les « Politiques locales et transformations de l'action publique en Europe » (en partenariat avec le CERIEP de l'IEP de Lyon et le CERAT)
- 24 et 25 novembre 1994 : Colloque sur les « Séparatismes ou protestations territoriales en Europe occidentale ? » (en collaboration avec l'Equipe de recherches sur les Mutations de l'Europe et de ses sociétés, sous la responsabilité scientifique de Christian Bidegaray)

En plus des activités régulières du Groupe d'études des relations internationales (GERI), plusieurs manifestations importantes intéressent la vie politique internationale : Journées d'études sur « Politique extérieure et opinion publique » (7-8 décembre 1989, sous la responsabilité de Michel Girard) ; Colloque sur « L'international sans territoire » (16-17 mars 1995). Cette dimension internationale est également particulièrement présente dans le Colloque proposé par Samy Cohen et consacré aux « Questions de méthode : interviewer les élites dirigeantes en France » (14-15 mars 1996).

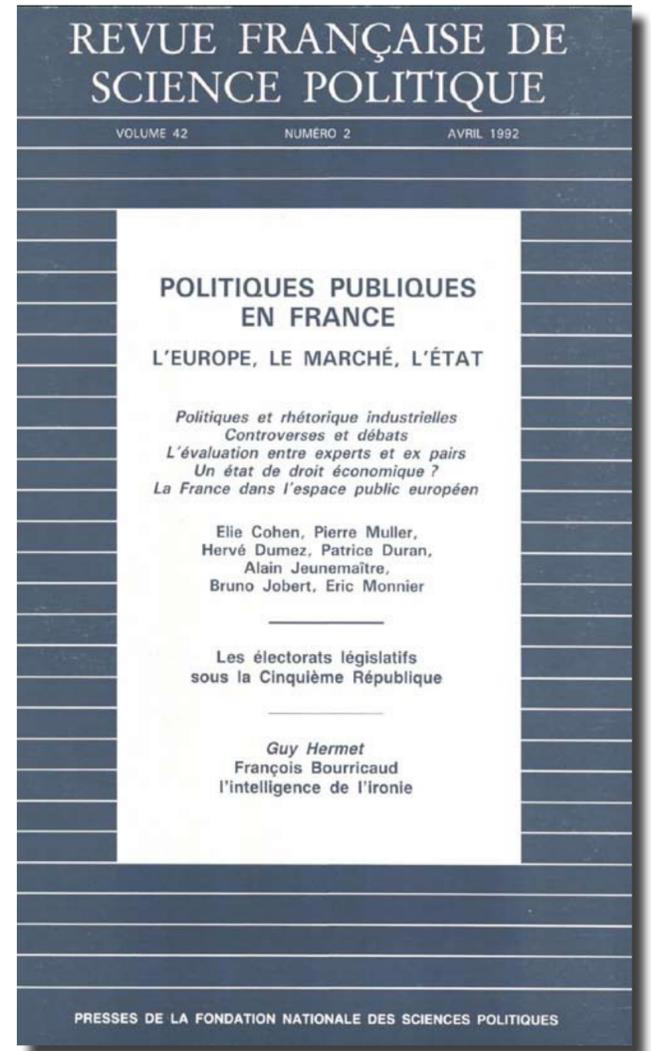


Prolongeant les acquis de la décennie précédente, plusieurs manifestations contribuent aussi au développement des problématiques relatives à l'analyse des politiques publiques qui occupent une place de plus en plus forte dans la discipline :

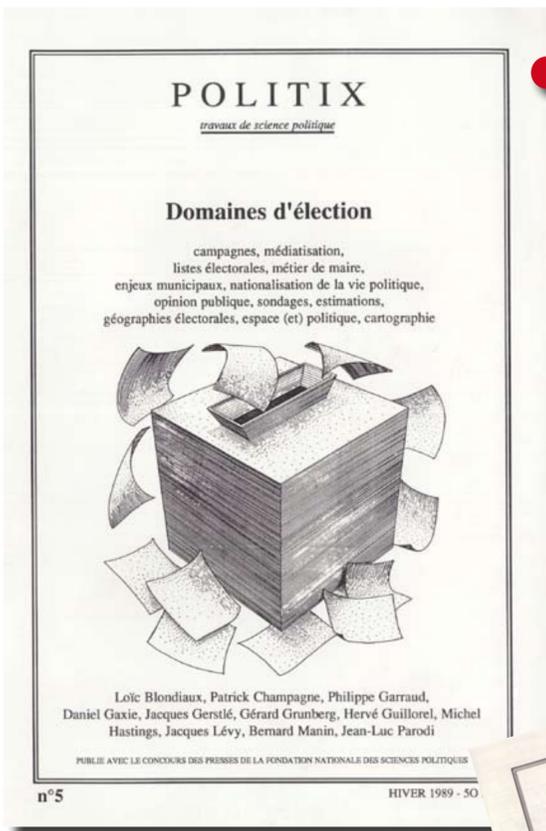
- 7-8 février 1991 : Colloque « Le modèle français d'administration est-il en crise ? » (sous la responsabilité scientifique de Pierre Muller)
- 11-12 avril 1991 : Colloque « Le gouvernement des universités : Perspective comparative » (en collaboration avec le CSO et sous la responsabilité scientifique d'Erhard Friedberg et Christine Musselin)
- Février 1994 : Journée d'études du Groupe « Politique en Grande-Bretagne » sur « Les réseaux de politique publique » (en partenariat avec le CERAP et sous la direction scientifique de Patrick Le Galès et de Mark Thatcher)
- 23-24 mars 1994 : Colloque « Politiques publiques en Europe » (sous la direction scientifique d'Yves Mény, Pierre Muller et Jean-Louis Quermonne)
- 11 octobre 1996 : Colloque sur « Les politiques de sécurité en France et en Grande-Bretagne » (sous la responsabilité scientifique de Claude Journès et du Groupe de travail « Politique en Grande-Bretagne »)
- 11-12 décembre 1996 : Colloque du 25^{ème} anniversaire du Ministère de l'Environnement : « Vingt-cinq ans d'administration de l'environnement ».

L'ouverture internationale de l'AFSP se traduit aussi par une présence forte des thématiques comparatives et des études consacrées aux aires culturelles dans l'agenda de l'association et notamment dans celui des deux Congrès nationaux de l'AFSP de 1992 et de 1996. Rétrospectivement, à la veille du départ de Jean-Luc Parodi du Secrétariat général de l'AFSP qui sera remplacé après le Congrès de Rennes par Pierre Muller, la programmation scientifique de cette décennie atteste *une ouverture internationale* amplement des métamorphoses de la discipline et de l'intensification de sa vie associative.

Alors que, lors des premières décennies de son histoire, l'association organisait annuellement deux voire trois manifestations qui débouchaient sur un nombre limité de publications, le rythme des rencontres scientifiques et des publications collectives dont elle est responsable atteint désormais un seuil impressionnant dont atteste le graphique ci-dessous ●. Si à son origine la création de l'AFSP précède l'existence de la discipline qu'elle a vocation à représenter (et par-là même à faire alors exister de manière artificielle), la science politique est maintenant suffisamment reconnue sur un plan institutionnel et scientifique pour s'incarner dans une association qui sait toutefois rester ouverte aux autres sciences sociales.



● Evolution du nombre de publications issues des activités scientifiques de l'AFSP depuis 1949.



Un des événements éditoriaux les plus révélateurs de l'ouverture de la science politique française aux sciences sociales est probablement le lancement en mars 1987, à l'initiative de l'AESPP (Association des Etudiants en Science Politique de Paris I créée en 1984), du premier numéro de la revue *Politix*, alors sous-titré *Science Politique Sorbonne*. Se professionnalisant très vite, cette publication étudiante deviendra, dès l'hiver 1988, *Politix. Travaux de science politique* ●. La revue sera successivement éditée par les Presses de la FNPS, L'Harmattan et les publications Hermès Sciences. En 1997, elle devient *Politix. Revue des sciences sociales du politique* et est désormais éditée par Armand Colin.



Une discipline aux frontières en débats (1999-2008)

Cette dernière décennie est bien sûr marquée par le changement qu'induit la décision de Jean-Luc Parodi de quitter, à la suite du Congrès de Rennes (28 septembre-1^{er} octobre 1999), le Secrétariat général de l'Association Française de Science Politique. Le retrait relatif de celui qui incarne l'Association pendant près de vingt ans conduit à un renouvellement des responsables administratifs de l'AFSP : Pierre Muller accepte alors de prendre le relais de J.-L. Parodi et, avec le soutien de Jean-Louis Quermonne (Président de l'AFSP jusqu'en septembre 2000) puis de Jean Leca (qui préside l'AFSP jusqu'en septembre 2005 date à laquelle il est remplacé à ce poste par Nonna Mayer), il assume la lourde tâche de poursuivre l'animation académique et scientifique d'une discipline marquée, plus que jamais, par de nombreux débats tant paradigmatiques que professionnels.

défendre les intérêts professionnels des politistes

C'est probablement les considérations professionnelles (et notamment celles relatives aux débouchés académiques et non académiques de la science politique) qui vont conduire aux inflexions que connaît alors le répertoire d'action scientifique de l'AFSP. Si tout au long de son histoire, l'association a su être un lieu de réflexivité pour la discipline (rappelons à titre d'exemple les journées d'études du 8 mars 1969, du 19 juin 1980, du 7 juin 1986), elle entend désormais jouer, en partenariat avec les autres associations de la discipline (l'AECSP relancée en 1994 à l'initiative notamment de Pierre Favre, l'ANCMSP née en 1996) et les instances paritaires de la profession (section 04 du CNU, section 40 du CNRS), un rôle croissant dans la défense des intérêts professionnels des politistes. De ce point de vue, l'initiative la plus marquante est probablement la décision du Conseil d'administration de l'AFSP d'organiser un Salon des thèses annuel, dont la première édition aura lieu à Paris le 9 novembre 2001, qui se donne un double objectif : faire un état des lieux des thématiques savantes privilégiées par une recherche doctorale en science politique de plus en plus féconde et sensibiliser les doctorants et les docteurs aux débouchés extra-académiques du doctorat en science politique. Si cette question est aujourd'hui cruciale compte tenu de la faiblesse préoccupante des recrutements de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs dans le secteur des SHS, elle traduit à l'époque une évolution culturelle importante dans une discipline qui peine encore à penser son utilité sociale en dehors du milieu académique.



Cette inquiétude croissante à l'égard des débouchés d'une discipline dont l'implantation universitaire s'est renforcée sur tout le territoire, notamment avec le développement de pôles régionaux de plus en plus nombreux et forts, se traduit aussi par l'organisation régulière durant cette décennie d'Assises de la science politique (14 mai 2004, 5 avril 2007) qui visent ponctuellement à proposer à la communauté française des politistes un espace de débat et d'engagement en faveur de la défense et du développement de la discipline. Avec la multiplication des fronts disciplinaires (transparence des recrutements

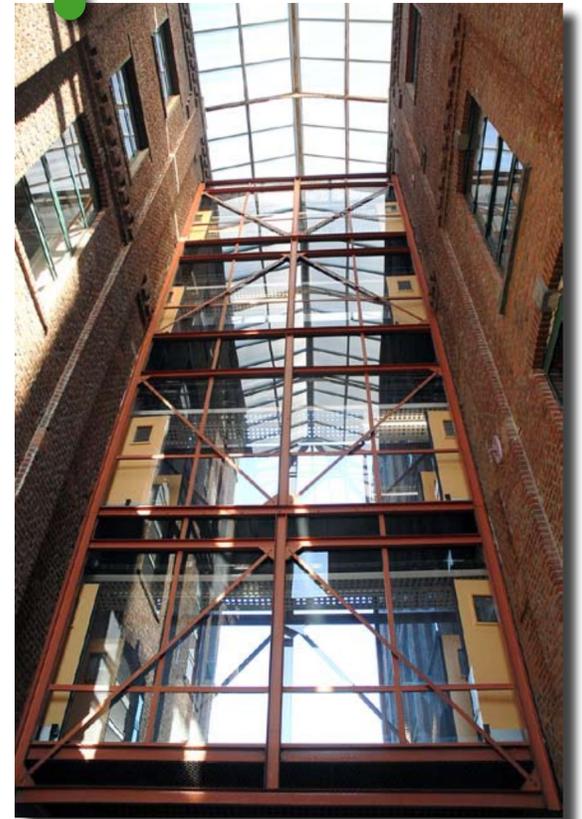


Photo Sciences Po Lille DR

penser son utilité sociale en dehors du milieu académique ?

universitaires, devenir du CNRS, transformation des modes de financements de la recherche publique, autonomie des Universités...), l'Association prendra l'initiative à l'automne 2005 de créer sur son site web (mis en ligne au début de la décennie) l'Observatoire des Métiers Académiques de la Science Politique (OMASP) qui entend favoriser la diffusion la plus large des informations relatives aux transformations des métiers académiques de la discipline. Cette offre professionnalisante sera complétée, en octobre 2006, par le lancement d'un second dispositif interactif : l'Observatoire des Financements de la Recherche en Science Politique (OFIRSP).

Sur le plan scientifique, l'AFSP poursuit un travail d'animation dont on ne prétendra pas faire ici le résumé compte tenu de la densité des activités désormais proposées (près d'une trentaine en moyenne annuelle) mais également parce que la présentation de ces activités est largement disponible sur la toile (sites internet de l'AFSP et de ses Congrès nationaux).

Observons toutefois quelques inflexions nouvelles. L'historien qui se penchera sur cette décennie retiendra tout d'abord probablement l'importance désormais cruciale que représentent les Congrès nationaux de l'AFSP tout au long de cette décennie (Rennes 1999 ; Lille, 2002 ; Lyon, 2005 ; Toulouse, 2007). Devenus bisannuels à la suite du Congrès de Lyon, adaptant leur formule (avec notamment l'émergence des Ateliers ouverts aux membres les plus jeunes de l'AFSP en 1999 ou des Modules des sections ou groupes de travail de l'AFSP en 2007), s'ouvrant de plus en plus aux associations disciplinaires étrangères et aux échanges internationaux, les Congrès confirment qu'ils sont des rendez-vous devenus incontournables de la discipline en France dont l'audience n'a cessé d'augmenter depuis le début de la décennie.



Photo Sciences Po Rennes DR

AFSP 1949-2009 60 ans d'histoire disciplinaire

1999-2008

Une deuxième remarque concerne l'institutionnalisation renforcée et le rôle croissant des Sections d'études et des Groupes de travail de l'association tout au long de la décennie. De plus en plus nombreux (on en compte aujourd'hui douze), ils proposent une série

*des réseaux thématiques proches
des standards internationaux*

d'activités régulières et diversifiées (séminaires d'actualité bibliographique, journées d'études, ateliers méthodologiques, colloques...) qui représentent désormais 70 % des activités régulières de l'association. Ces réseaux thématiques portent tant sur des objets canoniques de la discipline (élections, partis politiques, Parlements et élites parlementaires, politiques publiques, local et politique, relations internationales) que sur des objets longtemps délaissés en France (questions européennes, analyse des mouvements sociaux et des nouvelles formes de militantisme, genre, économie financière des activités politiques, administrations comparées). À ce titre, les réseaux thématiques ont contribué notablement à diversifier l'offre scientifique de la discipline et à rapprocher cette dernière des standards internationaux. Ils visent aussi à proposer des réflexions transversales aux forts contenus méthodologiques voire épistémologiques qui permettent de comprendre la « fabrique interdisciplinaire » à l'œuvre dans de nombreux travaux contemporains de sciences sociales du politique. Cette diversification des thèmes proposés confirme largement la tendance – parfois excessive –, déjà présente lors de la décennie précédente, à une fragmentation de la discipline en une série de spécialités ayant le plus souvent leurs références fondatrices et leurs réseaux de vulgarisation scientifique spécifiques. De manière récurrente, le Conseil d'administration de l'AFSP entend favoriser le dépassement de ces frontières internes à la discipline pour favoriser le dialogue au sein de ses pôles de recherche.

Une dernière constatation confirme le resserrement des « problématiques » de la discipline. Tout au long de cette dernière décennie, les activités scientifiques proposées par l'AFSP à ses membres, en période routinière ou lors de ses Congrès nationaux, dessinent un tableau de la discipline bien différent de celui imaginé, certes de manière assez impressionniste, à l'origine par les pères fondateurs de l'association. De ce tableau de la discipline, on retiendra en forme de bilan quatre grandes transformations :

- ▶ le déclin de quelques-unes des composantes traditionnelles de la discipline comme la philosophie politique et la théorie politique (même si de nouvelles expériences tentent de relancer ce champ d'études) ou l'étude des institutions politiques orientée vers le droit constitutionnel pourtant encore très présente lors des deux décennies précédentes
- ▶ l'importance prise par la sociologie politique (entendue ici comme l'analyse à dominante sociologique des phénomènes politiques) et les politiques publiques. Ces deux secteurs sont devenus les bases de la formation « normale » en science politique en France et sont désormais largement constitutifs de l'identité scientifique de l'AFSP et de la discipline. Ces deux sous-disciplines sont elles-mêmes traversées de nombreux débats théoriques sur les modes d'approche et les systèmes explicatifs et présentent une diversité notable



*572 congressistes à Lyon
en 2005 et 668 à Toulouse en 2007*



Cérémonie de remise des prix AFSP/Fondation Mattei Dogan, 5 septembre 2007, Salle des Illustres de l'Hôtel de Ville de Toulouse. Photo Sciences Po Toulouse DR



- ▶ La faiblesse structurelle de sous-champs comme les études européennes et plus encore les relations internationales même si la tendance est à un renforcement rapide de ces secteurs
- ▶ le renforcement d'une sous-discipline nouvelle, la sociologie historique du politique, qui traduit une proximité intellectuelle réelle et originale dans le paysage international entre l'histoire et la science politique.

Une évolution des « problématiques » de la discipline qui laisse bien sûr entière la question des transformations à venir de la discipline et conséquemment celles de l'AFSP. Si, dans les années fondatrices de l'Association, l'affirmation d'un savoir disciplinaire encore à inventer impose le singulier de la distinction (« la science politique »), soixante plus tard, « la discipline » tente toujours de concilier unité et diversité, spécificité et ouverture disciplinaires. Un pari quotidien qui méritait bien un petit détour par le passé...